

Robustesse. Résilience. Durabilité.
**Une sécurité intégrée
pour l'Allemagne**

Stratégie de sécurité nationale



Le
gouvernement fédéral

Robustesse. Résilience. Durabilité.

Une sécurité intégrée pour l'Allemagne

Stratégie de sécurité nationale

Chères lectrices, chers lecteurs,

Assurer la sécurité des citoyennes et citoyens constitue la tâche fondamentale de tout État, de toute société. Sans sécurité, il n'est point de liberté, de stabilité, de prospérité.

L'Allemagne assume cette tâche. Notre pays dispose d'une démocratie solide, d'une société civile vigoureuse et d'une économie performante. Nous avons des amis, des partenaires et des alliés à travers le monde qui partagent nos valeurs et nos intérêts. C'est ce qui fait notre force.

Nous en avons besoin. Car la guerre d'agression brutale de la Russie contre l'Ukraine remet fondamentalement en question l'ordre de sécurité européen. Parallèlement, l'ordre mondial se transforme : de nouveaux centres de pouvoir apparaissent ; le monde est multipolaire au XXI^e siècle. Le dérèglement climatique induit par l'Homme menace les fondements de notre existence et se répercute également sur la stabilité de pays et de régions entières.

Nous nous préparons à de telles transformations stratégiques. La guerre d'agression de la Russie représente un tournant historique dont nous nous saisissons pour équiper enfin convenablement la Bundeswehr, afin qu'elle puisse s'acquitter à l'avenir aussi de sa mission centrale : la défense de notre pays et de nos partenaires de l'Alliance face à n'importe quelle attaque. Nous nous sommes affranchis en quelques mois seulement de notre dépendance vis-à-vis des sources d'énergie russes et nous avons trouvé des alternatives. Nous poursuivons avec détermination notre chemin vers une sécurité renforcée et des dépendances amoindries.



Nous nous appuyons à cet effet sur une notion de sécurité générique. Notre pays nécessite un approvisionnement sûr en énergie et en matières premières. Nous investissons donc dans de nouveaux partenariats avec des pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique en plein essor et nous développons nos relations commerciales. Nous veillons en outre à ce que notre société soit préparée et résiliente, notamment en cas de catastrophe ou de cyberattaque, mais aussi en cas de campagne de désinformation ciblée.

Cette Stratégie de sécurité nationale, la première de l'histoire de notre pays, nous sert ainsi de boussole. Son objectif est clair : il s'agit de garantir la sécurité des citoyennes et citoyens ainsi que de contribuer à la sécurité de l'Europe.

Notre enracinement au cœur de l'Europe, l'intégration dans l'alliance transatlantique, la puissance de notre économie, et surtout, la cohésion au sein de notre société forment une base solide qui nous permettra d'atteindre cet objectif ensemble.

Olaf Scholz,
Chancelier fédéral de la République
fédérale d'Allemagne

Chères lectrices, chers lecteurs,

Notre paix est fragile. Notre liberté est précieuse. En Allemagne, nous avons trop longtemps cru que notre sécurité allait de soi en Europe. Pourtant, notre ordre de paix n'est pas gravé dans le marbre. Nous en avons pris conscience au plus tard depuis le début de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. La crise climatique menace elle aussi la sécurité des personnes qui vivent dans notre pays en entraînant des inondations et des vagues de sécheresse. La pandémie de Covid-19, les cyberattaques, les campagnes de désinformation : ces menaces montrent combien nous sommes vulnérables. Cette première Stratégie de sécurité nationale vise à accroître notre résistance dans tous les domaines qui touchent à notre vie. Au XXI^e siècle, la sécurité se traduit en effet également par le fait que nos chauffages sont allumés en hiver. La sécurité se traduit par la disponibilité de médicaments pour nos enfants dans les pharmacies. Elle se traduit par le bon fonctionnement de nos smartphones grâce à un approvisionnement fiable en puces électroniques essentielles. Elle se traduit par notre capacité à nous rendre au travail de manière sûre parce que nos trains ne se retrouvent pas bloqués par des cyberattaques.

C'est justement parce que les nouvelles menaces sont complexes et touchent l'ensemble des secteurs de l'État, de la société et de l'économie que nous déployons notre politique de sécurité de telle sorte qu'elle s'intègre à tous ces domaines. Une Politique de sécurité intégrée consiste à toujours tenir compte des questions de sécurité, non seulement lorsque nous prenons des décisions relatives à l'équipement de la Bundeswehr, mais aussi en ce qui concerne la fiabilité de nos chaînes d'approvisionnement ou encore le degré de liberté de la presse dans notre pays.



Lors des discussions menées au cours des derniers mois, de nombreux citoyens et citoyennes m'ont raconté qu'ils avaient tout à coup de nouveau pris conscience que nous devons en faire davantage pour notre sécurité. Je crois que nous pouvons être pleinement confiants face à cette tâche en tant que société forte de 84 millions de personnes : nous avons en effet la chance de vivre dans un pays libre, cosmopolite et prospère. Nous vivons dans un pays puissant au cœur de l'Europe et sommes entourés de partenaires qui sont là les uns pour les autres.

Il est ici question de trois dimensions de la sécurité. Premièrement, la protection face à la guerre et à la violence ; l'intégrité de nos vies. Notre pays doit être robuste afin de pouvoir se protéger lui-même ainsi que ses alliés face aux violences exercées depuis l'extérieur. C'est pourquoi nous investissons dans la Bundeswehr. C'est pourquoi nous consolidons le pilier européen de l'OTAN ainsi que le flanc oriental de notre Alliance. Nous renforçons l'Union européenne car elle constitue notre assurance-vie, il s'agit du garant de notre paix. Une chose est certaine : l'Allemagne porte une responsabilité particulière en raison de sa puissance économique, de son importance diplomatique et de son histoire. Nous contribuerons dorénavant de manière accrue à la sécurité sur le continent européen.

La sécurité ne se traduit toutefois pas uniquement par l'absence de guerre. La sécurité, c'est aussi être

libre au point de pouvoir définir notre vie, notre démocratie et notre économie comme bon nous semble : sans contraintes politiques, sans dépendances économiques. La protection de cette liberté constitue la deuxième dimension de notre sécurité.

Afin de renforcer la liberté, notre société doit devenir plus résiliente : face aux attaques extérieures contre notre liberté et face aux vulnérabilités intérieures. C'est la raison pour laquelle nous mettons fin à notre dépendance vis-à-vis des sources d'énergie russes. Nous avons payé le prix de chaque mètre cube de gaz russe en double voire en triple avec notre sécurité nationale. Dorénavant, nous intégrerons mieux l'aspect sécuritaire dans le cadre de nos décisions de politique économique. Cela vaut pour la question de savoir où nous nous approvisionnons en médicaments, en matières premières et en énergie. Mais cela s'applique également au choix des acteurs autorisés à investir dans nos infrastructures sensibles. Nous diversifions notre économie afin qu'elle soit plus stable.

Sur le plan international, nous nous engageons aussi en faveur d'un ordre fondé sur les règles et sur le droit, non sur la force et l'arbitraire. Cela ne va pas de soi dans un monde en proie à une rivalité systémique croissante. Nous devons porter plus encore nos valeurs fondamentales : les principes de la Charte des Nations Unies, des droits humains et du droit international. Nous misons sur des partenariats qui sont utiles aux deux parties, qui sont durables et qui ne créent pas de dépendances unilatérales. Nous renforcerons à cet effet les interconnexions entre nos outils, de la prévention des crises à la coopération au développement exercée de manière durable, en passant par les mesures de stabilisation.

Dans ce contexte, aucune des transformations de notre époque n'est aussi profonde que la crise climatique. Aujourd'hui, les personnes fuyant les répercussions de la crise climatique sont plus nombreuses que celles qui fuient des conflits

armés. Au XXI^e siècle, la sécurité c'est donc justement aussi la protection des fondements naturels de notre existence, soit la troisième dimension de la sécurité. En tant que grand pays industrialisé, l'Allemagne porte une responsabilité particulière en ce qui concerne la réduction de ses émissions. Elle doit par ailleurs également présenter de nouvelles solutions technologiques et renforcer les partenariats avec des pays particulièrement touchés par des tempêtes, sécheresses et canicules toujours plus puissantes. Les investissements en faveur du climat aident des personnes du monde entier à accéder à la prospérité ainsi qu'au développement et favorisent notre sécurité.

De manière analogue à d'autres crises, ce sont les femmes, les enfants et les groupes marginalisés qui souffrent le plus cruellement des dommages engendrés par le dérèglement climatique. Suite à des catastrophes naturelles, des enfants doivent abandonner l'école pour travailler ; la violence contre les femmes augmente. Les droits des femmes et les droits des groupes vulnérables sont un indicateur de l'état de nos sociétés et, par là même, de notre sécurité. Avec la sécurité intégrée, nous mettons l'accent sur les besoins sécuritaires individuels de chacune et chacun.

C'est la première fois que nous formulons notre politique de manière si détaillée dans une Stratégie de sécurité nationale. Ce texte ne constitue pas un point final, c'est un début. La stratégie sera aussi puissante que les individus qui la portent : notre sécurité nous concerne toutes et tous. C'est à nous de protéger ensemble ce que nous chérissons et ce qui nous tient à cœur : la sécurité de nos vies en liberté. Avec robustesse, résilience et durabilité.

Pour nous et pour l'avenir de nos enfants.



Annalena Baerbock,

Ministre fédérale des Affaires étrangères
de la République fédérale d'Allemagne



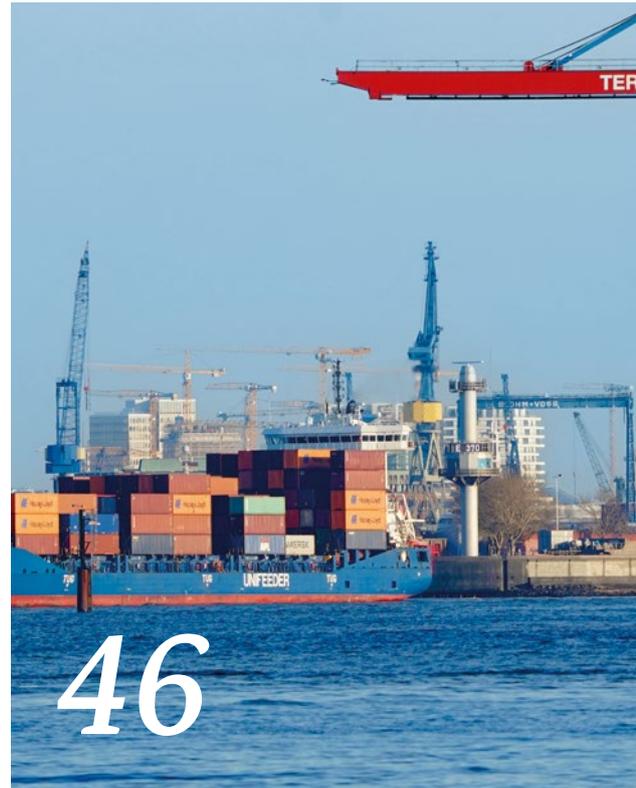
18

L'Allemagne
en Europe
et dans le
monde



30

Robustesse : la paix dans la liberté



46

Résilience : la protection
de nos valeurs par une
force intérieure



Durabilité : la sécurité des
fondements de notre existence

64

Sommaire



| | |
|---|-----------|
| AVANT-PROPOS | 5 |
| Chancelier fédéral Olaf Scholz | 5 |
| Ministre fédérale Annalena Baerbock | 6 |
| RÉSUMÉ | 10 |
| L'ALLEMAGNE EN EUROPE ET DANS LE MONDE | 18 |
| Notre identité en matière de politique de sécurité | 19 |
| Nos valeurs et intérêts | 20 |
| Notre contexte de politique de sécurité | 22 |
| UNE SÉCURITÉ INTÉGRÉE POUR L'ALLEMAGNE | 28 |
| Robustesse : la paix dans la liberté | 30 |
| Résilience : la protection de nos valeurs par une force intérieure | 46 |
| Durabilité : la sécurité des fondements de notre existence | 64 |
| FAÇONNER ENSEMBLE LA SÉCURITÉ INTÉGRÉE | 73 |

Résumé



« Servir la paix du monde dans une Europe unie » :

sur la base de cette mission découlant de la Loi fondamentale (« Grundgesetz »), nous voulons contribuer au façonnement d'un ordre international libre fondé sur le droit international, la Charte des Nations Unies, l'égalité souveraine des États, le principe de la non-violence, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les droits humains universels.

Par cette Stratégie de sécurité nationale, le gouvernement fédéral décrit ce que cela signifie pour le moment présent et quelles conclusions il en dégage pour l'avenir, afin de garantir la sécurité de notre pays et de sa population. Le gouvernement fédéral est convaincu que cet objectif peut être réalisé en menant une Politique de sécurité intégrée : nous entendons par là la synergie de l'ensemble des acteurs, moyens et outils pertinents dont l'interaction permet de préserver globalement la sécurité de notre pays et de la renforcer face à des menaces extérieures.

Ce qui nous définit *L'Allemagne dans le monde*

En tant que pays le plus peuplé et première économie au cœur de l'Europe, l'Allemagne porte une responsabilité particulière pour la paix, la sécurité, la prospérité et la stabilité ainsi qu'une gestion durable des fondements de notre existence. Cette responsabilité, nous l'acceptons également en pleine conscience de notre histoire. Nous sommes ainsi reconnaissants de nous être réconciliés avec nos voisins européens et nous continuons d'assumer nos responsabilités pour le droit à l'existence d'Israël.

Le principe directeur général de l'action du gouvernement fédéral consiste à protéger notre pays, son ordre fondamental libéral et démocratique ainsi que nos valeurs. Notre politique étrangère et de sécurité est assujettie à un ordre international libre fondé sur le droit international et la Charte des Nations Unies. Avec la France, notre voisine, nous sommes liés par une amitié profonde, marquée par le dépassement des représentations hostiles que nous avons eues les uns des autres au cours de l'Histoire. C'est cette amitié qui nous a permis de franchir des étapes essentielles de la construction européenne, qui est pour nous indispensable. En même temps, nous sommes fermement ancrés au sein de l'alliance transatlantique, qui témoigne de nos liens et de notre partenariat étroits avec les États-Unis.

Où nous en sommes *L'Allemagne et l'Europe dans un* *nouveau contexte sécuritaire*

Le contexte de politique de sécurité de l'Allemagne est en pleine mutation et nous vivons un tournant historique (« Zeitenwende »).



La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine constitue une violation du droit international et de l'ordre de sécurité européen. La Russie actuelle représente pour l'heure la plus grande menace pour la paix et la sécurité dans l'espace euro-atlantique.

Nous vivons à une époque de multipolarité croissante. Certains États tentent de réorganiser l'ordre international existant selon leur conception de la rivalité systémique.

Dans ce contexte international, la Chine constitue un partenaire, un concurrent et un rival systémique. Nous constatons à cet égard que les éléments de rivalité et de concurrence ont augmenté ces dernières années ; en même temps, la Chine reste néanmoins un partenaire sans lequel de nombreux défis internationaux parmi les plus urgents ne sauraient être résolus.

Aux abords de l'Europe, des guerres, crises et conflits portent atteinte à la sécurité de l'Allemagne et de l'Europe. Des États fragiles deviennent le berceau et le refuge du terrorisme ; des conflits internes débordent sur d'autres États.

Notre société et notre économie sont par ailleurs confrontées à des menaces complexes : le terrorisme, l'extrémisme, la criminalité organisée ainsi que les flux financiers illicites prennent de l'ampleur, tout comme les cyberattaques qui occasionnent d'importants dégâts et présentent des risques pour la sécurité et la stabilité. Nos infrastructures critiques sont de plus en plus la cible de menaces et de perturbations considérables. La sécurité de l'approvisionnement en énergie et en matières premières est compromise. Les relations économiques et financières internationales renferment elles aussi une dimension de politique de sécurité. Des dépendances

unilatérales peuvent ainsi engendrer des risques en matière de politique de sécurité.

La crise climatique menace les fondements de notre vie et de notre économie. Elle a d'ores et déjà des répercussions sur la politique de sécurité. Nous ne pouvons plus éviter complètement les conséquences de cette crise, mais seulement les endiguer. La pauvreté et la faim ainsi que les maladies et la destruction d'habitats naturels menacent des millions de personnes à travers le monde.

Ce que nous faisons

Sécurité intégrée

L'Allemagne est un pays économiquement fort qui dispose d'une démocratie solide et de partenaires puissants en Europe comme dans le monde entier. Par conséquent, nous affrontons les défis de notre temps avec assurance et confiance en l'avenir. Dans un monde transformé, nous intensifions nos efforts pour que notre pays reste sûr et libre. Grâce à une Politique de sécurité intégrée, nous faisons en sorte que l'Allemagne soit robuste (« wehrhaft ») et résiliente, et qu'elle agisse de manière durable.

Robustesse

La paix dans la liberté

La mission première de la politique de sécurité allemande consiste à garantir que nous puissions continuer de vivre en paix, en liberté et en sécurité dans notre pays. La sécurité de l'Allemagne est indissociable de celle de nos partenaires européens et de nos alliés. Notre

attachement à l'OTAN et à l'UE est immuable. Nous réaffirmons notre promesse indéfectible d'assistance mutuelle conformément à l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord. Nous renforçons la Bundeswehr en tant que pilier fondamental de la défense en Europe. La défense nationale et collective est la mission centrale de la Bundeswehr, qui comprend également notre contribution à la capacité de dissuasion de l'Alliance. Nous consacrerons 2 % de notre PIB à la défense, en moyenne pluriannuelle, en vue de réaliser les objectifs capacitaires OTAN, dans un premier temps également grâce au nouveau fonds spécial pour la Bundeswehr. Nous investirons parallèlement davantage dans la protection des infrastructures critiques, nos cybercapacités, une diplomatie en capacité d'agir, la protection civile, la stabilisation de nos partenaires ainsi que dans une aide humanitaire et une coopération au développement engagées.

Nous souhaitons renforcer la défense et la protection civiles grâce à une approche pansociétale dans le cadre de laquelle le gouvernement fédéral, les Länder, les communes, les entreprises ainsi que les citoyennes et citoyens ont une responsabilité partagée. Nous améliorerons le soutien de la Fédération aux Länder en matière de protection civile et renforcerons la résilience de nos infrastructures critiques.

Notre objectif demeure une Europe unie dans la paix et la liberté. Nous voulons œuvrer pour faire de l'Union européenne un acteur qui soit capable d'agir géopolitiquement et qui garantisse sa sécurité et sa souveraineté pour les générations futures également. Le gouvernement fédéral s'engage pour la poursuite de l'intégration de l'UE, pour sa cohésion et pour son élargissement



Quartier général de l'OTAN

aux États des Balkans occidentaux, à l'Ukraine, à la République de Moldova et, à terme, à la Géorgie. Pour préparer l'UE à cet élargissement et garantir sa capacité d'action, il sera indispensable de réaliser des réformes en son sein.

Notre sécurité est tributaire de la sécurité et de la stabilité d'autres régions du monde. La politique de sécurité et de défense commune de l'UE joue un rôle primordial dans notre gestion des crises. En vertu d'une sécurité intégrée, nous associerons dans le cadre de la prévention des crises, de la gestion des conflits et de la promotion de la paix des moyens civils, militaires et policiers et nous les incorporerons à notre action sur le plan international et multilatéral. Le gouvernement fédéral tiendra ici particulièrement compte des

intérêts des femmes et des groupes de population défavorisés, dans l'esprit d'une politique étrangère et de développement féministe.

Le gouvernement fédéral renforcera son engagement en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, les inégalités sociales ainsi que la crise climatique. Là où des gouvernements minent la sécurité et l'état de droit, nous concentrerons davantage notre coopération sur des acteurs non étatiques, le niveau local et des approches multilatérales. Parallèlement, nous appuierons les gouvernements partenaires qui, comme nous, s'engagent en faveur de l'ordre international fondé sur le droit international. Le gouvernement fédéral alignera encore davantage sa politique de développement sur ses objectifs stratégiques.

Sur la base du traité sur la non prolifération, nous œuvrerons davantage pour le maintien de l'architecture internationale de contrôle des armements, le désarmement nucléaire et la non-prolifération. Notre objectif demeure un monde sûr exempt d'armes nucléaires.

Concernant le contrôle des exportations d'armements, le gouvernement fédéral restera fidèle à sa ligne de base restrictive. Il tiendra particulièrement compte dans ses décisions des droits humains, de la démocratie et de la situation en matière d'état de droit dans le pays destinataire, tout en tenant compte d'intérêts ayant trait aux alliances et à la sécurité, de la situation géostratégique ainsi que des exigences liées à un renforcement de la coopération européenne en matière d'armement.

Résilience

La protection de nos valeurs par une force intérieure

Notre société ouverte permet à tous les individus résidant en Allemagne de vivre en liberté. C'est la raison pour laquelle nous défendons notre ordre fondamental libéral et démocratique contre les prises d'influence illégitimes venant de l'extérieur, la désinformation et toute forme d'extrémisme.

Nous œuvrons pour un ordre international libre fondé sur la Charte des Nations Unies, les droits humains universels et le droit international. Nous nous engageons pour le multilatéralisme et le renforcement des Nations Unies. Aux tentatives visant à diviser le monde en sphères d'influence,

nous opposons le modèle positif d'un tel ordre fondé sur des règles. Sur ce point, nous nous savons en accord avec des partenaires qui partagent nos valeurs et intérêts. Nous nous efforçons en même temps de coopérer plus étroitement avec des États ne partageant certes pas toutes nos valeurs, mais qui, comme nous, s'engagent pour un tel ordre international.

Nous menons une politique des droits humains active, nous employons à faire disparaître les structures de pouvoir discriminantes et promovons la participation et la diversité. Les crises et les guerres sont moins probables lorsque les droits humains sont protégés.

Un accès aux marchés, aux matières premières, aux technologies ainsi qu'au capital financier et humain qui repose sur des règles sous-tend notre économie. Nous réduirons nos dépendances unilatérales liées aux matières premières et aux sources d'énergie ainsi qu'à d'autres domaines stratégiquement pertinents en diversifiant nos circuits de livraison et en mettant en œuvre des actions ciblées pour garantir l'approvisionnement, notamment en matières premières critiques ; nous conserverons en outre l'ouverture économique et la capacité d'innovation de notre pays.

La résilience et la compétitivité de l'Allemagne reposent sur sa grande force d'innovation ainsi que sur la souveraineté technologique et numérique. C'est pourquoi le gouvernement fédéral va promouvoir de manière ciblée la science et la recherche ainsi que la force d'innovation des entreprises et prendre des mesures visant à empêcher les prises d'influence et la fuite de savoir-faire illégitimes.



Différentes autorités et institutions travaillent ensemble afin de gérer les crises et les catastrophes.

Dans un effort commun, l'État, les entreprises, le monde scientifique et la société doivent renforcer la cybersécurité. Le gouvernement fédéral ne tolérera aucun comportement illicite ou agressif d'acteurs du cyberspace, il modernisera l'architecture de cybersécurité et augmentera ses capacités de défense contre les cyberattaques.

L'utilisation libre et sans entrave de l'espace est indispensable à notre sécurité. Le gouvernement fédéral accroîtra ses capacités dans ce domaine et s'emploiera à développer l'ordre international dans l'espace.

Durabilité

La sécurité des fondements de notre existence

L'endigement de la crise climatique et la gestion de ses effets constituent l'une des tâches fondamentales parmi les plus urgentes de ce siècle. Une réduction radicale des émissions mondiales s'impose. En parallèle, une transformation verte, durable et juste sur le plan social à l'échelle mondiale offre des opportunités majeures, car elle implique non seulement des énergies propres mais aussi une réduction des dépendances. Nous avons besoin de stratégies d'adaptation à la crise climatique afin de protéger les êtres humains et les espaces naturels. Il nous faut un élan tout aussi important pour surmonter la crise de la biodiversité et des écosystèmes. Afin de faire face à ces crises mondiales, tous les États devront s'impliquer.



Ce symbole représente les 17 objectifs du Programme 2030 pour un développement durable sur les plans social, économique et écologique. Leur mise en œuvre fait partie de la Politique de sécurité intégrée du gouvernement fédéral.

La faim et la sous-alimentation altèrent la santé des personnes, elles sapent les fondements économiques de sociétés entières et occasionnent des revers en matière de politique de développement. Le gouvernement fédéral veut renforcer la sécurité alimentaire mondiale en opérant une transformation vers des systèmes agricoles et alimentaires durables. Ce faisant, nous mettrons les personnes défavorisées et vulnérables au centre de nos efforts. Nous nous engagerons par ailleurs de manière accrue pour des échanges sur un pied d'égalité et la réduction des restrictions commerciales, tout en respectant les normes en matière de droits humains.

La prévention mondiale des pandémies et une réponse rapide à celles-ci sont indispensables afin de garantir la sécurité humaine.

Le gouvernement fédéral intensifie donc son engagement international dans ce domaine. Nous poursuivons à cet effet une approche « One Health » (« Une seule santé ») qui analyse les liens entre la santé des êtres humains, des animaux et de l'environnement. Parallèlement, nous allons renforcer notre résilience nationale en garantissant à long terme les soins médicaux dans notre pays et nos chaînes d'approvisionnement, en formant des expertes et experts spécialisés, en améliorant la détection précoce des risques de pandémie et en investissant dans la recherche et le développement relatifs à la sécurité.

Façonner ensemble la sécurité intégrée

Tous les individus habitant dans notre pays sont concernés par la sécurité, tous en sont responsables et ont une contribution à y apporter. Par cette Stratégie de sécurité nationale, le gouvernement fédéral cherche donc à promouvoir un processus continu de synergie entre tous les niveaux nationaux, les entreprises et la société pour garantir la sécurité de notre pays et, par là même, à consolider la culture stratégique en Allemagne.

Par cette Politique de sécurité intégrée, nous souhaitons contribuer à la sécurité en Europe et dans le monde avec nos alliés, voisins et partenaires. Nous voulons façonner notre avenir ensemble, en étant conscients des risques, mais aussi en ayant confiance en l'avenir et en comptant pleinement sur nos atouts.

*L'Allemagne
en Europe
et dans le
monde*



« Servir la paix du monde dans une Europe unie »

cet objectif de la politique étrangère et de sécurité allemande est inscrit dans le préambule de la Loi fondamentale. Nous désirons contribuer sur cette base au façonnement d'un ordre international libre fondé sur le droit international et la Charte des Nations Unies, l'égalité souveraine des États et le principe de la non-violence, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ainsi que les droits humains universels – pour une vie durable en sécurité et en liberté.

Nous concevons la sécurité dans sa globalité : comme un moyen de nous protéger face à la guerre et la violence, comme la liberté de façonner nos vies dans le cadre de notre ordre fondamental libéral et démocratique et comme la sécurité des fondements de notre existence. Pour cela, des investissements et des efforts de la part de la société entière s'imposent. Le gouvernement fédéral est déterminé à continuer d'en créer les conditions. Dans notre pays, la volonté d'œuvrer ensemble pour la protection de nos vies, de la liberté et des fondements de notre existence est manifeste. Cette première Stratégie de sécurité nationale de la République fédérale d'Allemagne doit servir de base et d'orientation à cette fin. Elle s'attelle en premier lieu aux menaces extérieures, en tenant toutefois compte du fait que la sécurité extérieure et la sécurité intérieure sont de plus en plus indissociables.

Le gouvernement fédéral est convaincu que nous pouvons relever les défis de notre époque en menant une Politique de sécurité intégrée : nous entendons par là la synergie de l'ensemble des acteurs, moyens et outils pertinents dont l'interaction permet de préserver globalement la sécurité de notre pays et de la renforcer. Notre pays doit être robuste afin de pouvoir se protéger et se défendre lui-même ainsi que ses alliés. Notre société et notre économie doivent faire preuve de résilience afin qu'elles puissent

s'épanouir et s'affirmer : elles doivent être résistantes, flexibles et solides à l'intérieur. Ce faisant, nous devons agir dans une perspective de durabilité afin de protéger les fondements naturels de notre existence.

Notre identité en matière de politique de sécurité

L'Allemagne porte en Europe et dans le monde une responsabilité particulière pour la paix, la sécurité, la prospérité et la stabilité ainsi qu'une gestion durable des fondements de notre existence. Nous sommes le pays le plus peuplé et la première économie d'Europe. Nous agissons en étant conscients de notre histoire et de la culpabilité de notre pays dans le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et la rupture civilisationnelle de la Shoah. La réconciliation avec nos voisins européens et nos responsabilités vis-à-vis du droit à l'existence d'Israël restent pour nous un engagement permanent.

Durant les premières années de la République fédérale, notre pays a bénéficié d'une aide sans laquelle notre prospérité actuelle aurait été inconcevable. Pendant la guerre froide, plusieurs centaines de milliers de soldates et soldats de

nos alliés ont protégé la République fédérale. En travaillant dans notre pays, des personnes venues du monde entier ont largement contribué à la puissance économique de l'Allemagne et continuent de le faire encore aujourd'hui. Notre pays est imprégné de ces expériences. C'est aussi pourquoi nous assumons des responsabilités ; nous sommes le deuxième pays donateur à l'échelle mondiale et nous nous engageons activement au sein des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

L'alliance transatlantique ainsi que le projet d'intégration et de paix européen ont apporté la sécurité, la stabilité, la paix et la prospérité dans notre pays et en Europe. Cela ne concernait au départ que la partie occidentale de l'Europe et de l'Allemagne, mais les citoyennes et citoyens d'Europe centrale et orientale conquièrent par la suite leur liberté dans le cadre de révolutions pacifiques, jetant ainsi les bases de la réunification allemande et de l'intégration européenne, toutes deux indissociablement liées. L'approfondissement de l'Union européenne ainsi que la consolidation et l'élargissement des structures euro-atlantiques figurent donc parmi les pierres angulaires de la politique étrangère et de sécurité allemande. L'Allemagne doit sa sécurité et aussi la paix régnant au cœur de l'Europe aux États-Unis et à ses voisins européens.

Nos valeurs et intérêts

Nos valeurs constituent le fondement de notre communauté ; les protéger et les renforcer constitue la mission première de l'État ainsi que sa vocation.



C'est pourquoi la politique étrangère et de sécurité de l'Allemagne est fondée sur des valeurs et guidée par des intérêts. La défense de nos valeurs est dans notre intérêt fondamental. Ces valeurs reposent sur la dignité inviolable de chaque être humain et incluent la démocratie, l'état de droit et les droits humains, notamment le droit à la vie et à l'intégrité physique, la liberté d'expression, de la presse, de réunion et de religion, l'égalité de tous les individus et leur droit au libre développement de leur personnalité.

Nos intérêts en matière de politique de sécurité sont marqués par notre situation géographique,



Des recrues de la Bundeswehr en train de prêter serment

par notre appartenance à l'UE et à l'OTAN, par notre modèle économique basé sur l'économie sociale de marché et notre interconnexion au niveau mondial ainsi que par la responsabilité que nous avons vis-à-vis des fondements naturels de notre existence. C'est sur le socle solide de nos valeurs que nous définissons ces intérêts :

- » la protection des personnes, de la souveraineté ainsi que de l'intégrité territoriale de notre pays, de l'Union européenne et de nos alliés ;
- » la protection de notre ordre fondamental libéral et démocratique ;

- » le renforcement de la capacité d'action et de la cohésion interne de l'Union européenne ainsi que la consolidation et le renforcement de notre amitié profonde avec la France ;
- » le resserrement de l'alliance transatlantique ainsi que du partenariat étroit et empreint de confiance avec les États-Unis d'Amérique ;
- » la prospérité et la cohésion sociale des personnes résidant dans notre pays par la protection de notre économie sociale de marché ;
- » un ordre international libre fondé sur le droit international, la Charte des Nations Unies et les droits humains universels ;
- » la promotion de la paix et de la stabilité à travers le monde ainsi que l'engagement en faveur de la démocratie, de l'état de droit, du développement humain et de la participation de tous les groupes de population comme condition d'une sécurité durable ;
- » la protection durable des fondements naturels de notre existence, l'endigement de la crise climatique et la gestion de ses effets, la garantie de l'accès à l'eau et à l'alimentation ainsi que la protection de la santé des êtres humains ;
- » un système économique et financier international ouvert et reposant sur des règles, avec des voies commerciales libres et un approvisionnement garanti et durable en matières premières et en énergie.



Déclaration conjointe sur la coopération entre l'UE et l'OTAN

Notre contexte de politique de sécurité

Nous vivons dans un monde en pleine mutation. Notre contexte international et de politique de sécurité est de plus en plus multipolaire et instable et il subit l'influence toujours plus forte de la menace existentielle de la crise climatique.

La Russie actuelle représente pour l'heure la plus grande menace pour la paix et la sécurité dans

l'espace euro-atlantique. La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine marque une rupture éclatante avec la Charte des Nations Unies et l'ordre de sécurité européen basé sur la coopération. Elle vise à anéantir la souveraineté nationale, l'intégrité territoriale, l'identité culturelle et l'existence politique d'un voisin pacifique et à imposer une politique impériale des sphères d'influence. Par cette violation historique de l'ordre de paix européen, la Russie menace directement notre sécurité et celle de nos alliés de l'OTAN et de l'UE. Ni l'Allemagne ni l'OTAN ne cherchent à s'opposer à la Russie ou à entrer en confrontation

avec elle. Au sein de l'Alliance, nous sommes cependant à tout moment prêts et aptes à défendre notre souveraineté et notre liberté ainsi que celles de nos alliés. La Russie accroît ses forces armées conventionnelles et nucléaires et menace ainsi la stabilité stratégique ; dans le cadre de la guerre d'agression contre l'Ukraine, elle brandit régulièrement la menace nucléaire, y compris contre l'Europe. Elle essaie sciemment de déstabiliser les sociétés démocratiques en Europe, d'affaiblir l'UE et l'OTAN et elle pratique à l'échelle mondiale une politique de défense de ses intérêts dirigée contre le droit international et les droits humains. La politique énergétique et des matières premières est comprise dans cette approche.

Nous vivons à une époque de multipolarité et de rivalité systémique croissantes. La grande majorité des États souscrit comme nous à la Charte des Nations Unies et à un ordre international libre fondé sur le droit international. Mus par leur conception de la rivalité systémique, certains États veulent cependant miner cet ordre et imposer ainsi leurs visions révisionnistes de sphères d'influence. Ils considèrent les droits humains, les libertés et la participation démocratique comme une menace pour leur pouvoir. Ils s'en prennent également délibérément et de plus en plus à la liberté d'autres États dans le cadre de stratégies hybrides, et cherchent à influencer de manière illégitime les processus politiques, le débat public et les élections. L'Allemagne doit affronter efficacement ces diverses formes de menaces hybrides dans le cadre d'une coopération internationale accrue.

La Chine constitue un partenaire, un concurrent et un rival systémique. Nous constatons à cet égard que les éléments de rivalité et de concurrence ont augmenté ces dernières années. La Chine tente par

divers moyens de réorganiser l'ordre international actuel fondé sur des règles, revendique de manière toujours plus offensive une position hégémonique régionale et, ce faisant, agit régulièrement en contradiction avec nos intérêts et nos valeurs. La stabilité régionale et la sécurité internationale subissent une pression de plus en plus forte et les droits humains sont piétinés. La Chine use délibérément de sa puissance économique pour atteindre des objectifs politiques. Elle demeure en même temps un partenaire sans lequel de nombreux défis et crises à l'échelle mondiale ne sauraient être résolus. Dans ces domaines précisément, nous devons par conséquent saisir les possibilités et les opportunités d'une coopération.

Aux abords de l'Europe, des guerres, crises et conflits portent également atteinte à la sécurité de l'Allemagne et de l'Europe. En Syrie et en Iraq, par exemple, ou en Libye, dans la Corne de l'Afrique ou encore au Sahel, des conflits persistent souvent déjà depuis de nombreuses années. Des États fragiles deviennent ainsi le berceau et le refuge d'acteurs non étatiques, y compris d'acteurs extrémistes violents qui représentent une menace directe pour ces États et leurs voisins. Des conflits internes débordent sur d'autres États et déstabilisent des régions entières, nous affectant aussi indirectement. En même temps, des acteurs externes profitent de plus en plus de la déstabilisation et de la fragilité grandissantes pour imposer leurs propres revendications de pouvoir et étendre leurs sphères d'influence. Globalement, l'Indopacifique revêt lui aussi toujours une importance particulière pour l'Allemagne et l'Europe.

Notre société libre et ouverte est la cible du terrorisme et de l'extrémisme. La menace posée par

les attentats demeure élevée. Ce risque continue d'augmenter en raison des radicalisations et du retour sur le territoire national de combattantes et combattants violents en provenance de régions en crise ou en proie à des conflits. Bien que des succès importants aient été obtenus en matière de lutte contre les organisations terroristes et les groupes extrémistes, ces groupes subsistent et se mettent toujours davantage en réseau à l'échelle internationale. Cela vaut aussi pour leur financement, pour le recrutement de soutiens ainsi que pour la préparation d'activités criminelles, ce qui complexifie encore davantage la lutte contre ces mêmes organisations. Cette mise en réseau internationale favorise en outre des parcours de radicalisation individuels, y compris dans l'espace numérique. Les actes terroristes commis par des assaillants isolés représentent également un défi croissant. Il existe par ailleurs de nouvelles formes d'extrémisme qui risquent de diviser notre société et de virer à des actes violents. Elles visent à saper et à délégitimer les processus décisionnels démocratiques et les institutions publiques, recourant fréquemment à des idéologies complotistes, dont certaines sont antisémites. Ces formes d'extrémisme antidémocratiques mettent elles aussi notre sécurité en péril.

L'érosion de l'architecture de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération aggrave le contexte sécuritaire en Europe et à travers le monde ; les agissements de la Russie ont essentiellement contribué à cette situation. Les risques d'une prolifération croissante des armes nucléaires persistent également. Ainsi, la Corée du Nord développe continuellement son programme nucléaire et de technologie des missiles et elle menace la sécurité régionale. L'Iran viole non seulement les droits humains de ses

propres citoyennes et citoyens, mais il poursuit également ses ambitions nucléaires, produit des matières fissiles de plus en plus enrichies et a bloqué les efforts visant à relancer le Plan d'action global commun de 2015. Par ailleurs, les agissements politiques de l'Iran dans la région et son programme balistique contribuent à l'escalade et, potentiellement, à de nouvelles dynamiques de prolifération régionales.

Les risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires constituent une menace non négligeable, de l'endommagement délibéré d'installations chimiques ou nucléaires en Europe à l'emploi ciblé d'armes non conventionnelles par des acteurs étatiques ou non étatiques.

Les relations économiques et financières internationales aussi sont de plus en plus marquées par des considérations de pouvoir politique. Nombre d'accords commerciaux sont devenus certes plus équitables, mais certains États menacent de plus en plus les principes de la coopération économique libre et usent de leur puissance économique pour servir leurs intérêts en matière de politique étrangère et de sécurité. En outre, des institutions économiques et financières internationales deviennent toujours plus souvent le théâtre ou l'objet de luttes de pouvoir politiques. La mise en place de nouvelles institutions parallèles dotées de règles différentes vise à contourner volontairement les organisations établies, notamment afin de saper les règles internationales pour des marchés ouverts et équitables et pour un système financier stable. Facteur aggravant, de nombreux États ne disposent pas des structures nécessaires pour lutter efficacement contre la corruption, la fraude fiscale et la criminalité économique et financière.



G7 GERMANY 2022

Pour l'Allemagne, échanger sur les défis mondiaux actuels avec les partenaires du G7 est primordial.

En même temps, les conséquences de la pandémie de Covid-19 et de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine ont montré que les dépendances économiques dans des domaines critiques pouvaient très vite engendrer des risques considérables en matière de politique de sécurité. Cela vaut par exemple particulièrement pour les semi-conducteurs ou les produits médicaux, les matières premières essentielles à nos chaînes de valeur industrielles, mais aussi pour la recherche de nouvelles sources d'énergie et la transition vers des énergies renouvelables.

L'intensification de la concurrence technologique mondiale peut également entraîner des risques en matière de politique de sécurité lorsque le libre accès à certaines technologies n'est plus garanti et que des dépendances unilatérales émergent.

Essentielles à nos vies, les infrastructures critiques sont de plus en plus exposées à des menaces et des perturbations majeures. À cet égard, la dimension maritime, de surface et sous-marine, joue un rôle particulier pour la sécurité des approvisionnements de l'Allemagne et sa sécurité économique.

L'ampleur, la fréquence et la portée des cyberattaques augmentent, preuve que des risques de sécurité et des conflits internationaux peuvent également survenir dans l'espace numérique. Les cyberattaques visent de plus en plus souvent à déstabiliser notre gouvernement et notre société ou ceux de nos partenaires. Par ailleurs, dans le cyberspace, la criminalité, le terrorisme, l'espionnage et le sabotage ne connaissent pas de frontières géographiques, renferment un potentiel de dommages important et sont souvent difficilement imputables à des acteurs précis. Les logiciels d'extorsion (« rançongiciels »), en particulier, constituent désormais une menace majeure pour les entreprises, les institutions publiques et les infrastructures critiques.

Des services de renseignements étrangers et d'autres acteurs investissent encore beaucoup de ressources humaines et financières pour espionner l'Allemagne, ce qui suscite également des risques de subversion et de sabotage. Les actes d'espionnage et les attaques contre la politique, l'administration et la Bundeswehr, contre l'économie, l'infrastructure et la recherche servent à recueillir des informations par des moyens analogiques ou numériques.

La criminalité grave et la criminalité organisée menacent presque tous les États du monde. Les auteurs de ces crimes agissent dans le cadre de réseaux internationaux, se servent de techniques



de cryptage pour communiquer et utilisent des technologies de pointe pour rechercher sans cesse de nouveaux domaines d'activité profitables. Ils ont de plus en plus recours à la violence extrême. En Allemagne aussi, des groupes criminels actifs au niveau international, notamment des structures claniques, nuisent à des personnes et leur infligent de la souffrance. Ils causent des dommages économiques s'élevant à plusieurs milliards d'euros, notamment en introduisant dans le circuit économique légal des biens acquis illégalement. Ils tentent par ailleurs de plus en plus d'infiltrer nos structures étatiques et économiques.

Les flux financiers illicites privent des États du monde entier de plusieurs milliards d'euros et contribuent ainsi à déstabiliser l'ordre sociétal.

La crise climatique d'origine humaine représente un enjeu fondamental du siècle présent : les sécheresses toujours plus fréquentes, l'élévation du niveau de la mer, l'altération des modèles de précipitations ainsi que la perte de la biodiversité et la surexploitation des ressources naturelles menacent les fondements de nos vies et de notre économie. Des phénomènes météorologiques extrêmes liés au climat et dont les conséquences sont dévastatrices frappent également de plus en plus souvent l'Allemagne avec une intensité croissante, générant une pression supplémentaire sur les infrastructures critiques. Dans de nombreuses régions du monde, la crise climatique est porteuse de conflits et exacerbe la faim ainsi que d'autres situations d'urgence humanitaire. Parallèlement, la crise climatique alimente les inégalités existantes. Elle a d'ores et déjà des répercussions sur la politique de



Débat en assemblée plénière du Bundestag sur le tournant historique (« Zeitenwende »), le 27 février 2022

sécurité. La sécurité humaine dépend également de la façon dont nous gérons cette menace existentielle pour les fondements de notre existence. Ce faisant, nous ne pouvons plus éviter complètement les conséquences de cette crise, mais seulement les endiguer. En parallèle, une transformation verte, durable et juste sur le plan social offre des opportunités majeures, car elle implique non seulement des énergies propres et la sécurité alimentaire, mais aussi une réduction des dépendances.

La pauvreté et la faim, les guerres et les conflits, les répercussions de la crise climatique et la destruction d'habitats naturels représentent surtout une menace permanente pour les personnes vivant dans les pays émergents et les pays en développement. L'insécurité, la misère sociale, la peur de l'avenir et l'absence de possibilités d'épanouissement

personnel minent pour beaucoup la confiance qu'ils portent à leur gouvernement. Des gouvernements et des États affaiblis ne peuvent assurer les services d'intérêt général et résoudre les conflits que de manière limitée. Les inégalités sont l'un des principaux moteurs des conflits.

Divers facteurs de crise peuvent engendrer des flux migratoires et de réfugiés. La migration irrégulière, instrumentalisée et involontaire met en danger de multiples façons la vie de migrantes et de migrants. Par ailleurs, des flux migratoires et de réfugiés plus importants peuvent compromettre la stabilité étatique et la cohésion sociale au sein des sociétés de transit et d'accueil. En revanche, une immigration contrôlée constitue un enrichissement pour l'Allemagne ; notre pays en est tributaire, notamment du fait du changement démographique.

*Une sécurité
intégrée pour
l'Allemagne*



Robustesse. Résilience. Durabilité.

Nous devons adopter une approche globale pour répondre à tout l'éventail des défis et des menaces. La politique de sécurité est plus que la somme des efforts diplomatiques et militaires, elle doit réunir tous les aspects de notre politique. C'est pourquoi le gouvernement fédéral entend mener une Politique de sécurité intégrée.

Nous voulons donner à la politique de sécurité une définition globale et l'axer sur les individus. C'est en améliorant la sécurité de chaque individu et en garantissant les droits et les libertés démocratiques que l'on rend la société et l'État plus stables. Dans l'esprit d'une politique étrangère et de développement féministe, nous nous engageons pour les droits, les ressources et la représentation des femmes et des groupes marginalisés.

Les projets évoqués dans cette Stratégie de sécurité seront intégrés aux différents plans du budget fédéral selon une logique de priorisation, à moins qu'ils ne soient déjà couverts par des moyens budgétaires. Compte tenu des exigences considérables qui pèsent actuellement sur nos budgets publics, nous aspirons à réaliser

les missions de cette Stratégie sans alourdir la charge globale du budget fédéral.

Dans les cas où les compétences des Länder sont concernées par cette Stratégie de sécurité, le gouvernement fédéral maintiendra les droits de participation existants.

Lorsque nous défendons nos valeurs et faisons valoir nos intérêts, nous sommes confrontés à des conflits d'objectifs qui demandent des considérations et des choix politiques. Le gouvernement fédéral s'est donné pour principe de les aborder et de les expliquer de manière ouverte et transparente.

Une sécurité intégrée pour l'Allemagne

Adopter une approche intégrée de la sécurité, cela signifie réunir tous les sujets et les instruments pertinents pour notre sécurité face aux menaces provenant de l'extérieur.

Selon cette définition, la sécurité est partie intégrante de tous les domaines politiques et constitue l'un de leurs objectifs communs. Une dégradation de la situation sécuritaire concerne tous les domaines politiques, et chacun d'entre eux peut contribuer à améliorer la sécurité de notre pays. La sécurité intégrée va donc au-delà de la concertation, de la coordination et de la mise en réseau. Grâce à l'interconnexion ciblée et profonde de différents champs politiques, elle formule des réponses à des menaces complexes et identifie les instruments adaptés à leur mise en œuvre.

La sécurité intégrée doit être efficace sur le plan intérieur comme extérieur. En effet, les interactions entre la sécurité intérieure et extérieure sont telles que notre capacité à nous protéger sur le plan extérieur dépend de notre solidité et de notre capacité de défense à l'intérieur également. C'est pourquoi il est crucial de renforcer la résilience de l'État, du secteur économique et de la société, et de protéger les fondements naturels de notre existence.

La sécurité intégrée réunit prévention, intervention et mesures de suivi, tout en tenant compte, dès aujourd'hui, des défis à moyen et à long terme.

Par cette Politique de sécurité intégrée, nous souhaitons contribuer, avec nos voisins, nos partenaires et nos alliés, à la sécurité en Europe et dans le monde, et ce encore plus que par le passé. Ensemble, nous voulons façonner activement notre avenir.

Robustesse : la paix dans la liberté

Défense nationale et collective : protéger notre pays et nos alliés

Le gouvernement fédéral et le Bundestag allemand tirent les conséquences nécessaires du tournant historique en se dotant, par la création du fonds spécial pour la Bundeswehr dans un premier temps, des moyens de renforcer

La mission première de la politique de sécurité allemande consiste à garantir que nous puissions continuer de vivre en paix, en liberté et en sécurité dans notre pays au cœur de l'Europe. La sécurité de l'Allemagne est indissociable de celle de nos alliés et de nos partenaires européens, défense collective et défense nationale ne font qu'un. Le gouvernement fédéral se défendra avec détermination contre toute agression ou tentative d'intimidation militaire dirigée contre nous-mêmes ou nos alliés. La Bundeswehr reste le garant de la capacité de dissuasion et de défense de l'Allemagne ; c'est une armée parlementaire.



Véhicule blindé de combat d'infanterie « Puma » et char de combat « Leopard » de la Bundeswehr

considérablement la capacité de défense de la Bundeswehr ainsi que sa capacité à assumer des responsabilités au sein de l'Alliance. Ce faisant, le gouvernement fédéral met l'accent sur les objectifs de l'OTAN en matière de capacités, cherchant également à combler rapidement les lacunes dans ce domaine. Nous supprimerons les déficits structurels susceptibles de compromettre cet objectif.

Une capacité de dissuasion et de défense crédible au sein de l'alliance transatlantique de l'OTAN est le fondement essentiel de la sécurité allemande, européenne et transatlantique. L'OTAN est le premier garant de la protection contre les menaces militaires. Elle constitue un lien politique entre l'Europe et l'Amérique du Nord. La finalité de cette alliance est de protéger les populations sur son territoire et de défendre notre sécurité, nos valeurs et notre mode de vie démocratique. Nous

sommes indéfectiblement fidèles à notre promesse d'assistance mutuelle en vertu de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord. Notre attachement à l'OTAN et à nos engagements au sein de l'Alliance est immuable. Cela concerne également notre attachement à la clause d'assistance mutuelle formulée à l'article 42, point 7 du Traité sur l'Union européenne et notre devoir d'assistance mutuelle avec la France selon l'article 4 du traité d'Aix-la-Chapelle.

Le gouvernement fédéral veut renforcer davantage le pilier européen de la communauté de défense transatlantique, car plus les alliés européens s'investiront dans l'OTAN sur le plan politique et militaire, plus l'alliance transatlantique sera solide. Il est devenu essentiel, pour la sécurité de l'Allemagne et de l'Europe, d'être en capacité d'agir de manière autonome au niveau européen. Cela implique d'une part que les forces armées des pays membres de l'UE soient modernes et performantes, et d'autre part que l'industrie de sécurité et de défense européenne soit elle aussi performante et compétitive à l'échelle internationale, ainsi qu'à même d'asseoir les capacités militaires des forces armées. Des projets d'armement communs et leur exportabilité conformément aux dispositions de la loi prévue sur le contrôle des exportations d'armements contribuent à faire avancer la capacité d'action européenne, renforçant ainsi le pilier européen au sein de l'OTAN.

Pour être efficace, toute défense doit se doter d'un dispositif de dissuasion crédible destiné à empêcher les conflits armés avant même que ceux-ci ne surviennent. Au sein de l'alliance transatlantique, nous devons être capables de nous opposer avec détermination à toutes les

menaces militaires, qu'elles soient nucléaires ou conventionnelles, qu'elles relèvent du domaine de la cyberdéfense ou qu'elles ciblent nos systèmes dans l'espace. Tant qu'il y aura des armes nucléaires, il restera indispensable pour l'OTAN et pour la sécurité de l'Europe de maintenir une dissuasion nucléaire crédible. L'Allemagne continuera d'y contribuer dans le cadre du partage nucléaire et mettra à disposition sans interruption les avions à double capacité nécessaires. L'objectif de la dissuasion nucléaire de l'OTAN est de préserver la paix, de prévenir les agressions et d'empêcher le chantage nucléaire. Afin d'affronter l'augmentation des risques nucléaires, nous recourons à une dissuasion nucléaire crédible et œuvrons pour réduire les risques nucléaires et soutenir les négociations en matière de contrôle des armements nucléaires, de désarmement et de non-prolifération. Toute utilisation d'armes nucléaires changerait radicalement la nature d'un conflit. Le gouvernement fédéral partage l'avis selon lequel une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit donc jamais être menée.

Nous renforçons la Bundeswehr en tant que pilier de la défense conventionnelle en Europe. C'est pourquoi nous développerons et pérennisserons notre présence militaire sur le territoire de l'Alliance, de manière ciblée et conformément aux plans de l'OTAN. Nous continuerons également d'assumer notre responsabilité en tant que plaque tournante logistique au centre de l'Alliance. Aussi, le gouvernement fédéral développera notamment des capacités nationales en matière de soutien logistique et de soins de santé ainsi que des capacités de gestion des transports et de protection des alliés pendant leur séjour en Allemagne. Par ailleurs, nous coopérerons

avec les Länder pour créer les infrastructures et le cadre juridique nécessaires et soutenir activement les initiatives de l'UE et de l'OTAN portant sur la mobilité militaire.

Le gouvernement fédéral appuiera en outre le renforcement des capacités européennes de défense de l'espace aérien dans le cadre de l'OTAN.

La défense collective inclut également le cyberspace et l'espace. Toute attaque provenant de l'une de ces dimensions ou les ciblant peut être assimilée à une attaque armée, tant par son ampleur que par son impact, et par conséquent exiger une action collective. Le gouvernement fédéral fera avancer le développement et l'introduction de capacités axées sur l'avenir. En adoptant des principes pour une utilisation responsable des nouvelles technologies, nous veillerons au respect des normes éthiques et juridiques et continuerons de les promouvoir à l'échelle internationale.

- » L'objectif premier de la Bundeswehr est la défense nationale et collective, et toutes les missions sont subordonnées à cet objectif. Le gouvernement fédéral mettra à disposition les capacités militaires nécessaires à cet objectif et palliera rapidement les déficits capacitaires.
- » Le gouvernement fédéral s'engage pour renforcer l'OTAN et mettre en œuvre tous les aspects de son concept stratégique adopté en juin 2022, y compris la sécurité humaine.
- » Le gouvernement fédéral aspire à renforcer les capacités de défense et d'action européennes en complémentarité avec l'OTAN. Dans ce contexte, la compétitivité et la capacité de



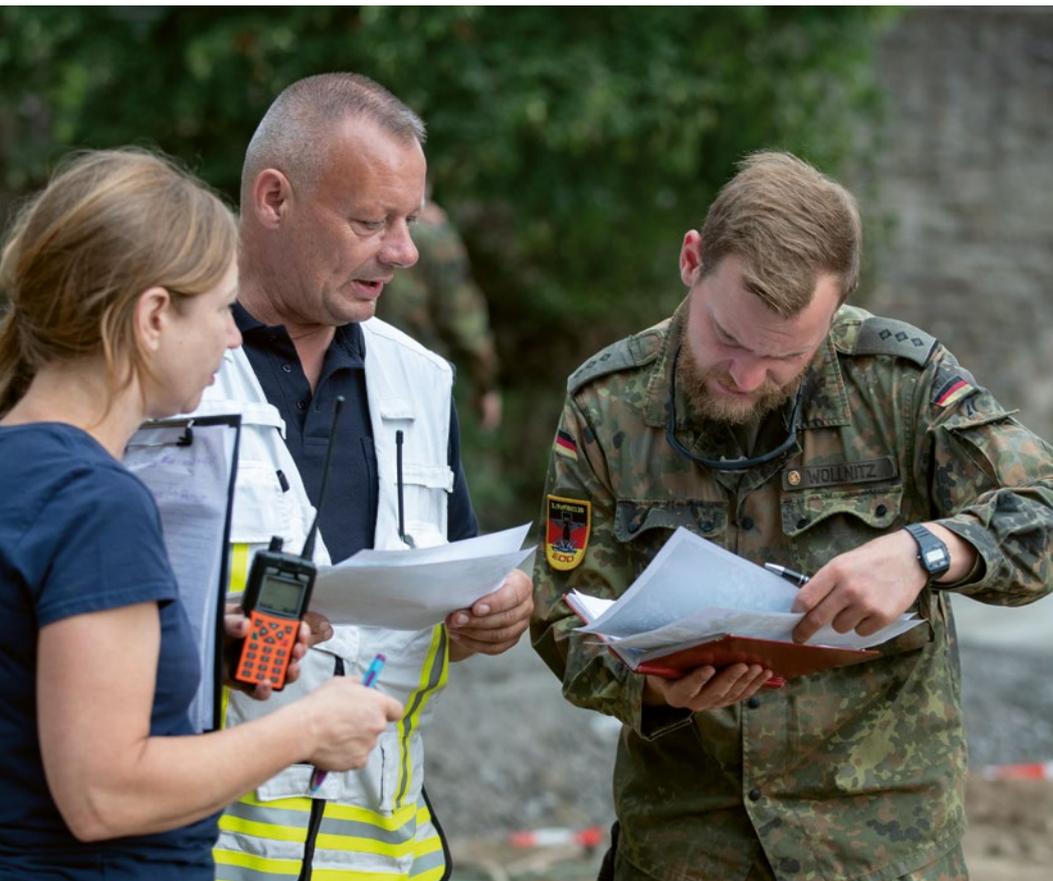
Surveillance de l'espace aérien balte dans le cadre de l'OTAN

coopération de l'industrie de sécurité et de défense allemande au sein de l'UE et de l'Europe est un facteur décisif qui doit être développé. Pour ce faire, le gouvernement fédéral mettra à jour son document de stratégie sur l'industrie de sécurité et de défense.

- » Une sécurité intégrée demande des investissements dans notre avenir. Compte tenu du tournant historique, nous devons investir en particulier dans notre robustesse et nos capacités de défense. Nous consacrerons 2 % de notre PIB à la défense, en moyenne pluriannuelle, en vue de réaliser les objectifs capacitaires OTAN, dans un premier temps également grâce au nouveau fonds spécial pour la Bundeswehr.
- » Une Bundeswehr forte, une diplomatie efficace et une coopération au développement engagée, sous différentes formes, sont tout aussi indispensables les unes que les autres pour notre sécurité. L'approche inclusive de l'action internationale de l'Allemagne, telle qu'elle est inscrite dans l'accord

de coalition, sert d'orientation essentielle au gouvernement fédéral. C'est pourquoi le gouvernement fédéral investira davantage, notamment dans la protection des infrastructures critiques, nos cybercapacités, une diplomatie en capacité d'agir, une protection civile résiliente, la stabilisation de nos partenaires ainsi que dans une aide humanitaire et une coopération au développement engagées, et développera ces investissements si nécessaire, dans l'optique également d'une approche intégrée.

- » Répondant aux objectifs de planification de l'OTAN, le gouvernement fédéral fera de la Bundeswehr dans les années à venir une armée conventionnelle parmi les plus performantes d'Europe, capable d'agir et de réagir rapidement et durablement.
- » Le gouvernement fédéral continuera de développer et de pérenniser sa présence militaire sur le territoire de l'OTAN pour protéger nos alliés, notamment en leur servant de nation-cadre.
- » Le gouvernement fédéral aspire à améliorer les conditions générales pour l'industrie de la sécurité et de la défense et permettra les transactions entre gouvernements.
- » Le gouvernement fédéral élargira ses capacités dans le cyberspace et l'espace ainsi que ses capacités d'analyse de la situation spatiale afin de pouvoir apporter une contribution essentielle au dispositif de dissuasion et de défense collective de l'OTAN.
- » Le gouvernement fédéral promouvra le développement et l'introduction de capacités d'avenir, comme les armes de précision à distance.



La Bundeswehr aide à nettoyer la zone sinistrée après les inondations dévastatrices dans la vallée de l'Ahr.

Défense et protection civiles

Afin de développer la résilience nécessaire en cas de conflit, le domaine de la défense civile fera l'objet d'un examen et d'un renforcement fondamentaux dans le cadre de la défense générale. En renforçant la défense civile, le gouvernement fédéral assurera le maintien des fonctions étatiques et gouvernementales, la protection et l'approvisionnement de la population en biens et services essentiels ainsi que le soutien civil, et notamment logistique, des forces armées. De cette manière, l'Allemagne respectera son engagement en vertu de l'article 3 du Traité de l'Atlantique Nord, c'est-à-dire le maintien et l'accroissement de sa capacité de résilience.

Le fondement indispensable de notre robustesse est formé par des citoyennes et des citoyens prêts

En raison des interrelations profondes entre la sécurité extérieure et la sécurité intérieure, la capacité d'action de l'Allemagne dépend de plus en plus de sa résilience interne. Celle-ci relève de la responsabilité commune de l'État, du secteur privé et de la société. Il est nécessaire d'adopter une approche pansociétale pour renforcer globalement la sécurité des personnes résidant dans notre pays face aux catastrophes et aux crises. Le gouvernement fédéral, les Länder, les communes, les entreprises et les organisations de la société civile, mais aussi chacun et chacune d'entre nous, peuvent et doivent y contribuer.

à y apporter leur contribution. Pour cela, nous devons pouvoir nous appuyer sur un réseau solide d'acteurs et de ressources, comme des services de sécurité qualifiés, des organismes de défense non policière, des structures bénévoles fortes, un large engagement de la part de volontaires, une économie vigoureuse ainsi que des travaux de recherche dans le domaine de la sécurité. Il est nécessaire d'harmoniser la réglementation concernant la mise en disponibilité des personnes engagées dans le bénévolat et, plus généralement, de simplifier les conditions du bénévolat et de mieux valoriser son importance. Les voisinages et les communautés solidaires apportent également une contribution importante à la protection de notre corps social.

Face à un éventail de menaces de plus en plus complexe et large, la protection civile revêt une importance fondamentale pour la sécurité humaine et la résilience de notre corps social. Le gouvernement fédéral renforcera considérablement la protection civile. Nous adoptons pour cela une démarche de fédéralisme coopératif. En cas de menaces particulièrement lourdes ou touchant plusieurs Länder, une coopération efficace entre la Fédération et les Länder permettra d'assurer un soutien amélioré aux Länder et aux régions concernés, notamment face aux dangers imminents. Le nouveau centre de compétences dédié à la protection civile, intégré à l'Office fédéral pour la protection des populations et l'assistance en cas de catastrophes, permettra d'accroître la qualité de la coopération entre la Fédération et les Länder dans le domaine de la préparation et de la réponse aux crises. Ce centre de compétences accompagne la gestion des crises au niveau de la Fédération et des Länder et donne des conseils en la matière ; il développera par ailleurs une gestion des ressources transversale

et mettra à disposition un tableau de situation commun axé sur la protection civile.

La protection des infrastructures critiques, y compris des entreprises d'importance systémique, est décisive pour la sécurité de nos vies et de notre liberté. Dans ce contexte, il importe également d'introduire des systèmes additionnels pour redoubler la sécurité. Globalement, la protection des infrastructures critiques requiert un effort pansociétal.

Renforcer la coopération européenne dans le domaine de la protection civile est une expression de solidarité européenne ainsi qu'un investissement dans l'efficacité et l'efficience.

» Dans le respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité, le gouvernement fédéral entend renforcer la résilience des Länder face aux crises et aux catastrophes, afin que ceux-ci puissent à leur tour renforcer la résilience des villes et des communes. Cela concerne aussi les centres-villes, les quartiers urbains et les infrastructures conformément au concept de la nouvelle Charte de Leipzig sur la ville européenne durable.

» Le gouvernement fédéral mettra en œuvre de manière systématique sa Stratégie de renforcement de la résilience face aux catastrophes afin de mieux protéger la population et ses moyens de subsistance face aux catastrophes. C'est pourquoi nous allons approfondir le dialogue structuré établi entre la Fédération, les Länder et les communes au sujet de la résilience, en y associant également des acteurs du secteur privé et de la société civile.

» Le gouvernement fédéral associera activement la population et les entreprises au travail de

renforcement de la résilience pansociétale face aux catastrophes et aux situations de crise, et conjuguera davantage les efforts allant dans ce sens. Il augmentera l'attention et la sensibilisation au sujet de la résilience et donnera des pistes pratiques en matière de prévention et d'action. Le gouvernement fédéral souhaite approfondir, sur le plan conceptuel, les exercices de gestion des crises associant tous les Länder et les ministères (LÜKEX).

- » Le gouvernement fédéral révisera les directives sur la défense générale, dans l'optique notamment de mettre en œuvre les exigences minimales de l'OTAN concernant la résilience nationale.
- » Le gouvernement fédéral vérifiera également la législation garantissant le fonctionnement des services et de l'approvisionnement en cas d'état d'urgence et élaborera, si nécessaire, des amendements ou des projets de loi.
- » En établissant une loi sur la sécurité sanitaire, le gouvernement fédéral assurera en particulier le stockage efficace et décentralisé de médicaments et de produits médicaux ainsi que des exercices réguliers pour préparer les professionnels de la santé aux crises sanitaires.
- » Afin de préserver la capacité opérationnelle des autorités et des organisations chargées de tâches de sécurité et des organismes de défense non policière, il importe de garantir l'achat d'équipements adaptés.
- » Les réserves nationales pour la nourriture, le secteur de la santé et la prise en charge des personnes font l'objet d'un examen et seront développées si nécessaire afin de mieux pouvoir réagir en situation d'urgence. Les exigences relatives à un approvisionnement en énergie sûr et axé sur la prévention continuent d'être régulièrement examinées et adaptées aux nouveaux besoins.
- » Pour une meilleure préparation aux menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), le gouvernement fédéral développera des capacités de protection contre ces menaces, établira des plans d'urgence et réalisera des exercices d'urgence.
- » Grâce à une loi maîtresse sur les infrastructures critiques, le gouvernement fédéral prévoit de créer un cadre juridique général visant à renforcer la résilience des infrastructures critiques et à améliorer la coopération entre le niveau fédéral et celui des Länder, ainsi qu'avec le secteur économique. Cela inclut une évaluation spécifique des risques de sécurité pour l'Allemagne liés à la crise climatique.
- » Le gouvernement fédéral continuera de promouvoir la recherche dans le domaine de la sécurité civile, qui contribue à prévenir les crises de manière efficace, à y réagir et à les gérer.
- » Au niveau européen, le gouvernement fédéral promouvra le développement du mécanisme européen de protection civile et de la réserve européenne rescEU. Nous œuvrerons pour multiplier les exercices internationaux et développer des normes européennes destinées à l'échange d'informations à l'échelle de l'UE, pendant et après les crises, et à la formation de professionnels civils. En outre, nous tiendrons compte davantage des questions concernant la mise en réseau transfrontalière de nos infrastructures critiques avec celles de nos voisins européens.



Salle de réunion du
Conseil européen à
Bruxelles

Renforcement du projet de paix européen

Le gouvernement fédéral soutient la revendication d'une Union européenne unie et capable d'agir à l'échelle mondiale, qui met son poids dans la balance pour participer au façonnement de l'ordre international fondé sur des règles. À cet égard, notre force se fonde notamment sur la stabilité de nos démocraties, la puissance de notre marché intérieur et l'efficacité de notre protection sociale et de nos infrastructures publiques.

C'est précisément en raison de la détérioration considérable du contexte de sécurité que l'Union

La paix, la liberté et la prospérité en Europe revêtent un intérêt suprême pour la politique de sécurité de l'Allemagne. Pour que nous puissions continuer de donner des réponses européennes communes face au tournant historique, nous devons faire évoluer l'Union européenne de sorte à lui permettre de préserver efficacement sa sécurité et son indépendance vis-à-vis des défis venant de l'extérieur, et ce également pour les générations à venir.

européenne doit être en mesure de protéger sa sécurité et sa stabilité. À cette fin, nous souhaitons développer, avec nos partenaires européens, la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et mettre en œuvre avec détermination les projets de la boussole stratégique de l'Union européenne.

Cela demande entre autres des efforts redoublés en faveur de la stabilisation de notre voisinage. L'Union européenne, avec sa palette d'instruments, joue un rôle de premier plan dans ce contexte. Cela inclut une perspective d'adhésion pour tous les pays européens dévoués aux valeurs de l'Union. Afin de préparer l'UE à cet élargissement et assurer sa capacité d'action même à plus de trente États membres, des réformes au sein de l'Union européenne sont indispensables. Notre objectif reste une Europe unie dans la paix et la liberté, ouverte à toutes les nations européennes qui partagent nos valeurs.

En soutenant l'Ukraine, nous renforçons sa résilience face à l'agression russe, tout en apportant une contribution fondamentale à notre propre sécurité. Nous défendons une Ukraine libre, indépendante et démocratique dans ses frontières internationalement reconnues. En même temps, il importe d'éviter que la guerre ne s'étende aux pays voisins. Nous soutiendrons les pays touchés par la guerre, qu'ils soient membres de l'Union européenne ou non.

Le gouvernement fédéral est résolu à continuer de renforcer la base de l'industrie de sécurité et de défense européenne. Cela inclut la protection des technologies clés au niveau national et européen. Le gouvernement fédéral s'engage pour l'harmonisation des exigences capacitaires militaires avec ses partenaires et ses alliés. Dans le domaine

des acquisitions, le gouvernement fédéral misera en premier lieu sur des solutions européennes, dans la mesure où c'est possible sans pertes de capacités. Le critère décisif reste celui de combler rapidement les lacunes capacitaires.

Le gouvernement fédéral s'engage pour une utilisation ciblée et flexible de sanctions de l'UE et garantit l'application efficace des sanctions au niveau national. La coopération internationale, surtout au sein du G7, augmente l'efficacité et l'efficacité des mesures de sanctions, contribuant ainsi au respect des normes internationales. Le gouvernement fédéral se protégera mieux contre les sanctions et les mesures coercitives économiques dirigées contre nous-mêmes et nos partenaires européens, et soutient à cette fin le développement d'instruments à caractère dissuasif dans le cadre de l'UE.

Concernant la défense contre les menaces terroristes et extrémistes venant de l'extérieur, l'UE joue également un rôle important pour la sécurité de l'Allemagne. Le gouvernement fédéral intensifiera cette coopération, ainsi que la collaboration via Europol et Eurojust, au bénéfice de la sécurité des populations de nos pays. La détection précoce de menaces et la lutte efficace contre le terrorisme transnational requièrent une étroite coopération nationale et internationale ainsi qu'europpéenne et transatlantique, avec des moyens de la politique, du droit, du renseignement, de la police et de l'armée. Cela demande des compétences efficaces et une concertation internationale afin de faire la lumière notamment sur les structures terroristes transnationales et leurs flux financiers, y compris les cryptomonnaies. En dehors des questions de sûreté, l'enjeu doit être d'affronter les causes

idéologiques, sociétales et socioéconomiques de la radicalisation et du terrorisme.

La gestion efficace de la migration irrégulière, instrumentalisée et forcée ne peut réussir que si les partenaires nationaux et européens agissent de manière conjointe et coordonnée. L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes y joue un rôle majeur et bénéficie du soutien de l'Allemagne. Le développement conséquent de la stratégie consistant à effectuer les contrôles de la police aux frontières à l'extérieur et non à l'intérieur de l'UE, ainsi que la lutte contre les réseaux de passeurs organisés occupent également une place importante dans ce domaine. La protection efficace des frontières extérieures des États membres de l'UE permet de préserver l'espace commun de liberté, de sécurité et de justice. Le régime d'asile européen commun (RAEC) revêt une importance considérable dans ce contexte.

L'amitié profonde avec la France est extrêmement importante pour l'Allemagne. Nous sommes conscients de notre responsabilité commune quant à la progression de l'intégration et de la capacité d'action de l'UE. Nous sommes liés à la France par une amitié profonde, marquée par le dépassement des représentations hostiles que nous avons eues les uns des autres au cours de l'Histoire, et qui, en matière de politique de sécurité, s'exprime aussi à travers le devoir d'assistance mutuelle en vertu de l'article 4 du traité d'Aix-la-Chapelle et à travers notre coopération sur d'importants projets d'armement.

Pour parvenir à la sécurité humaine sur le continent européen, il est indispensable de garantir réellement les droits humains, l'état de droit et la démocratie. Dans ce contexte, le respect des

traités européens, notamment en ce qui concerne l'état de droit, est une condition essentielle. Le gouvernement fédéral s'engage pour que la mise en œuvre des traités fasse l'objet d'un suivi systématique.

Le gouvernement fédéral soutient le Conseil de l'Europe, institution qui a bâti les fondements de la coexistence pacifique en Europe sur un socle de principes communs et qui, depuis, veille à leur respect. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) reste une plateforme importante pour faire évoluer la sécurité intégrée en Europe. Aussi, nous soutenons l'OSCE et ses institutions en tant qu'acteurs de la préservation de la démocratie et des droits humains. Nous saluons la Communauté politique européenne en tant que forum informel d'échange politique au sujet de la coopération pacifique sur le continent européen et en tant que signal fort contre le retour de l'impérialisme en Europe.

» Afin d'augmenter la capacité d'action internationale de l'UE ainsi que sa résilience, le gouvernement fédéral s'engagera pour faire progresser l'intégration européenne et renforcer sa cohésion. Pour y parvenir, nous sommes prêts si nécessaire à revoir les traités européens, dans le cadre d'une approche définie conjointement.

» Le gouvernement fédéral s'engage activement pour l'adoption progressive et l'utilisation plus fréquente d'un système de décisions majoritaires dans la PESC. Il souhaite en outre faire usage de la possibilité d'une coopération renforcée entre des États membres individuels, stipulée à l'article 44 du Traité sur l'Union européenne, si cela permet de faciliter une action européenne.

- » Le gouvernement fédéral est favorable à l'élargissement de l'Union européenne aux pays des Balkans occidentaux, à l'Ukraine, à la République de Moldova et, à terme, à la Géorgie.
- » Le gouvernement fédéral s'engage pour faire évoluer la coopération structurée permanente (CSP). Afin d'atteindre les objectifs de l'UE en matière de politique de sécurité, le gouvernement fédéral souhaite renforcer les instruments européens tels que la facilité européenne pour la paix.
- » Le gouvernement fédéral contribuera à rendre encore plus efficace l'instrument politique des sanctions dans le cadre de la PESC. Il importe d'améliorer, au niveau national et européen, les capacités visant à utiliser stratégiquement les sanctions, y compris la capacité d'analyser leurs potentiels d'action.
- » L'union de la sécurité doit être élargie parallèlement aux autres étapes d'intégration de l'UE et les agences de justice et de sécurité européennes doivent être dotées de ressources suffisantes.
- » La coopération européenne et internationale entre les services de sécurité joue un rôle clé dans la lutte contre la criminalité grave et la criminalité organisée. La Stratégie de lutte contre la criminalité grave et la criminalité organisée a pour but de faire avancer ces mesures et d'autres encore.
- » Le gouvernement fédéral aspire à développer Euro-pol pour en faire un office européen de police criminelle doté de ses propres moyens opérationnels.
- » Le gouvernement fédéral continue de s'engager pour une réforme du régime d'asile européen commun (RAEC).

Gestion internationale des crises : pour une action responsable et préventive

Notre sécurité est tributaire de la sécurité et de la stabilité d'autres régions du monde. Aussi, il reste dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'Europe de continuer d'apporter des contributions substantielles à la gestion internationale des crises. Nous développerons à cet égard l'approche globale du gouvernement fédéral pour en faire une Politique de sécurité intégrée. À cette fin, nous renforcerons, élargirons et regrouperons nos instruments destinés à la gestion internationale des crises, qu'ils relèvent de la politique, de la diplomatie et du développement ou des domaines militaire, policier et civil. Nous continuerons de renforcer les instruments ayant déjà fait leurs preuves, comme l'autonomisation militaire de partenaires afin que ceux-ci puissent assumer leurs propres responsabilités en matière de sécurité. Un engagement intégré pour la paix rassemble tous les moyens pertinents, associe les mesures au niveau international et multilatéral et intègre cet engagement à notre action politique.

Le gouvernement fédéral est attaché à la primauté de la prévention des crises. Face aux crises, nous nous engagerons davantage à travers des missions et opérations civiles et militaires de la politique de sécurité et de défense commune de l'UE. Nous alignons nos instruments de la prévention des crises, la gestion des conflits et la promotion de la paix sur des objectifs cohérents et réalistes. Ces instruments regroupent des moyens civils, policiers et militaires, la Bundeswehr continuant d'apporter une contribution importante.



L'Allemagne envoie du personnel civil et policier auprès de la mission EUCAP Sahel Niger afin d'appuyer les forces de sécurité nigériennes dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, d'armes et d'êtres humains.

Face à un conflit, le gouvernement fédéral a l'ambition de promouvoir des processus politiques visant à le résoudre et de créer des incitations en faveur de l'équilibre et de la réconciliation grâce aux instruments à notre disposition. Dans ce contexte, nous mettons en premier lieu sur la prévention en abordant les causes structurelles des conflits et en renforçant les acteurs dévoués à la promotion de la paix. Le gouvernement fédéral assume des responsabilités pour l'engagement international en cas de crise dans le cadre de ses alliances et des organisations internationales.

» La Bundeswehr continuera d'apporter une contribution importante à la gestion internationale des crises. Les missions armées de la Bundeswehr à l'étranger sont toujours en accord avec le droit international, la Loi fondamentale et les dispositions légales. Le gouvernement fédéral assumera une responsabilité particulière pour la mise en place des forces de déploiement rapide de l'UE.

» Le gouvernement fédéral continuera d'appuyer les efforts des Nations Unies pour promouvoir

la paix internationale et la sécurité et combattre les causes des conflits. Nous nous engagerons pour que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies soient dotées d'une mission politique claire et des ressources nécessaires et nous continuerons d'y apporter des contributions, notamment sur le plan militaire.

» Les blocages au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies mettent à l'épreuve la paix et la sécurité. Aussi, le gouvernement fédéral est favorable à un débat à l'Assemblée générale des Nations Unies sur des questions de paix et de sécurité, en vertu de « l'Union pour le maintien de la paix ».

» Le gouvernement fédéral s'engage à respecter ses lignes directrices pour la prévention des crises, la gestion des conflits et la promotion de la paix. Nos décisions concernant notre engagement international en cas de crise seront fondées sur nos valeurs et axées sur nos intérêts stratégiques.

- » Le gouvernement fédéral augmentera encore son engagement dans le cadre d'une approche intégrée englobant la prévention internationale des crises, la stabilisation, la promotion de la paix, l'aide humanitaire et la coopération au développement. Il optera pour des mesures sensibles aux enjeux climatiques et placera la protection de l'individu au centre de ses efforts. Dans la logique de notre politique étrangère et de développement féministe, nous tiendrons particulièrement compte des intérêts des femmes et des groupes de population défavorisés en concevant des mesures pour un engagement intégré pour la paix.
- » Le gouvernement fédéral s'engage pour recourir davantage à des approches scientifiques aux fins d'identification précoce des crises, de prospective stratégique, de prévention des crises, de stabilisation et de maintien de la paix.
- » Afin d'éviter durablement les famines et de les atténuer, le gouvernement fédéral soutient la transformation durable des systèmes alimentaires, en coopération avec les agences des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome (FAO, PAM, FIDA et CSA) et avec la participation de tous les acteurs pertinents dans le domaine alimentaire.
- » Le gouvernement fédéral renforcera davantage l'Agence fédérale de secours technique afin de pouvoir la déployer à l'échelle mondiale pour lutter contre les catastrophes et pour établir et développer la protection civile, l'idée étant d'en faire une partie intégrante des mécanismes de soutien de l'UE et des Nations Unies.
- » Le gouvernement appuiera en outre le développement ciblé de partenariats et de coopérations pour les migrations entre l'UE et des partenaires mondiaux. Ensemble, nous souhaitons améliorer les possibilités de régler la migration et favoriser l'intégration sur place des personnes en quête de protection, tout en prévenant les exodes et les flux migratoires irréguliers. Le gouvernement fédéral entend pour cela conclure des accords de migration et de rapatriement bilatéraux avec les principaux pays d'origine.
- » Le gouvernement développera ses partenariats mondiaux de manière ciblée afin de pouvoir faire des propositions meilleures et durables, et aspire à établir une coopération équitable, durable et empreinte de respect entre partenaires souverains et placés sur un pied d'égalité. C'est un dossier qu'il mentionne régulièrement lors des consultations au niveau de l'Union européenne et du G7.
- » À travers des programmes civils et militaires, notamment de son initiative de promotion et de renforcement des capacités, le gouvernement fédéral souhaite donner à ses partenaires les moyens de développer leurs propres instruments civils et capacités militaires en vue du règlement de conflits.
- » Par ailleurs, afin de renforcer davantage la contribution importante des forces de police aux efforts internationaux pour la prévention et la gestion civiles des crises, nous continuons d'intensifier notre engagement en déployant des policières et des policiers spécialement qualifiés pour les opérations à l'étranger. Nous mettrons à disposition plus de personnel qualifié et créerons davantage d'incitations pour pouvoir contribuer encore plus aux opérations internationales.



En organisant des formations professionnelles destinées aux femmes, l'Allemagne renforce la résilience sociétale dans les pays partenaires.

La politique de développement comme politique de sécurité durable

Notre politique de développement mise sur la coopération pour aider nos partenaires à mieux affronter la pauvreté, la faim, les conflits ainsi que les conséquences de la crise climatique. Axée sur la prévention, elle contribue à former et à renforcer des structures autonomes de la gestion des conflits. Elle renforce également la démocratie : en effet, l'adhésion aux démocraties dépend aussi de leur capacité à apporter la prospérité, la sécurité, l'état de droit et la participation à une majorité de la population. C'est pourquoi nous apportons un soutien ciblé aux services publics d'intérêt général, à l'établissement et au développement des systèmes de protection sociale à travers le monde, à la lutte contre la corruption, à la liberté de la presse et d'expression, à l'établissement de structures de sécurité démocratiques et

La politique de développement contribue fondamentalement à une Politique de sécurité intégrée, car elle améliore le développement humain et la sécurité humaine. Nos efforts en matière de politique de développement visant à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 nous permettent de former de nouveaux réseaux et de nouvelles alliances. La politique de développement renforce la coopération multilatérale en formulant une démarche positive et inclusive. Le gouvernement fédéral alignera encore davantage sa politique de développement sur ses objectifs stratégiques.

à la bonne gouvernance. Nous développerons nos propositions pour renforcer la société civile, car celle-ci constitue un élément clé pour réaliser la participation sociale et politique. Notre politique de développement féministe s'intéresse surtout aux droits des femmes et des groupes de population vulnérables et défavorisés. De cette manière, notre politique de développement renforce la résilience individuelle et sociétale et instaure un climat de confiance, en particulier entre les personnes, mais aussi entre les sociétés et les pays.

Notre politique de développement contribue aussi à la sécurité de l'approvisionnement en Allemagne tout en promouvant le développement durable dans nos pays partenaires. À cette fin, le gouvernement fédéral coopérera avec ses partenaires pour exploiter des sources alternatives, durables et respectueuses des droits humains pour l'approvisionnement en matières premières stratégiques. À l'échelle internationale également, nous nous engagerons pour la mise en œuvre des devoirs de vigilance en matière de droits humains et pour le respect des critères de durabilité dans les chaînes d'approvisionnement et de valeur.

» Le gouvernement fédéral approfondira sa coopération avec les pays favorables à un ordre international libre et basé sur la Charte des Nations Unies et le droit international, et renforcera également son engagement en matière de lutte contre la pauvreté et la faim, les inégalités sociales ainsi que la crise climatique.

» Là où des gouvernements minent la sécurité et l'état de droit, le gouvernement fédéral concentrera davantage sa coopération sur des acteurs non étatiques, le niveau local et des approches multilatérales, tout en appuyant les gouvernements partenaires qui s'engagent pour les principes démocratiques.

Maintenir et développer l'architecture internationale de contrôle des armements

Le gouvernement fédéral s'engage pour une réduction stratégique des risques et pour la promotion de la prévisibilité, ainsi que pour le maintien de réseaux de communication politiques et militaires solides dans les relations entre l'OTAN et la Russie. Nous restons ouverts à des mesures de transparence réciproques si les conditions nécessaires sont remplies. Nous appuyons les instruments pratiques du contrôle des armements et des mesures d'instauration de la confiance militaire sous l'égide de l'OSCE.

L'utilisation militaire de nouvelles technologies représente un défi supplémentaire pour le contrôle des armements traditionnel. Dans l'optique d'un contrôle des armements complémentaire, il importe de relever ce défi sans pour autant entraver le progrès technologique. C'est pourquoi nous soutenons l'élaboration de nouvelles approches du contrôle des armements fondées sur l'analyse des comportements. Afin de les développer, nous coopérons étroitement avec le monde scientifique et la société civile en vertu d'une sécurité intégrée.

Le maintien et le développement de l'architecture internationale de contrôle des armements, la réduction des menaces et la prévention des escalades continuent de revêtir une grande importance pour le gouvernement fédéral. Le contrôle des armements, la non-prolifération et le désarmement doivent être effectifs et vérifiables pour contribuer à notre sécurité et compléter le dispositif de dissuasion et de défense.

Face aux risques accrus de prolifération, le gouvernement fédéral continuera d'intensifier son engagement pour la non-prolifération des armes nucléaires sur la base du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). L'objectif reste un monde sûr sans armes nucléaires. Pour y parvenir, il est nécessaire de créer des conditions favorables aux étapes du désarmement, dans le cadre du TNP en particulier mais aussi en dialoguant avec les signataires du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Concernant le contrôle des exportations d'armements, le gouvernement fédéral restera fidèle à sa ligne de base restrictive et en définira les normes dans une loi sur le contrôle des exportations d'armements. Chaque décision en matière d'exportation d'armements tient compte de la situation concernant les droits humains, la démocratie et l'état de droit dans le pays destinataire. Une politique d'exportation d'armements responsable considère également nos intérêts à l'échelle de l'OTAN et nos intérêts en matière de sécurité, les défis géostratégiques, le soutien à nos partenaires exposés à des menaces immédiates ainsi que les exigences d'une coopération européenne renforcée en matière d'armements.

Nous œuvrons pour l'harmonisation des décisions concernant les exportations d'armements au niveau européen et souhaitons renforcer et approfondir la coopération dans le domaine des armements au sein de l'UE.

»Le gouvernement fédéral reste dévoué au contrôle des armements nucléaires et à un désarmement réciproque et vérifiable. Nous appelons toutes les puissances nucléaires à participer aux efforts stratégiques et stratégiques internationaux en matière de contrôle des armements. Ainsi, le gouvernement

continuera sans relâche de s'engager pour des étapes concrètes et vérifiables dans le cadre multilatéral.

- »Le gouvernement fédéral renforcera son action pour circonscrire les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, concernant notamment les régimes de surveillance des organisations et des conventions pertinentes ainsi que la sécurité des centrales nucléaires, les laboratoires biologiques de haute sécurité et les infrastructures chimiques critiques.
- »Le gouvernement fédéral développera son engagement en faveur du contrôle humanitaire des armements. Nous voulons mieux protéger les populations contre l'utilisation d'armes explosives dans des territoires habités et soutenons des initiatives visant à endiguer les dangers de prolifération d'armes de petit calibre, d'armes légères et de munitions.
- »Le gouvernement fédéral s'engage pour l'interdiction de systèmes d'armes létaux autonomes qui n'obéissent plus à aucun contrôle humain. Il œuvre pour faire progresser l'universalisation des interdictions existantes des armes frappant sans discrimination.
- »Le gouvernement fédéral s'engage pour le développement des régimes internationaux de contrôle des exportations. Nous souhaitons harmoniser davantage le contrôle européen des exportations d'armements, aussi pour pouvoir encore mieux aider des pays menacés à exercer leur droit de légitime défense. C'est pourquoi nous appuyons le projet de réglementation européenne des exportations d'armements.

Résilience : la protection de nos valeurs par une force intérieure

Protéger et consolider notre démocratie

L'un des plus grands accomplissements de notre démocratie pluraliste réside dans la protection et la reconnaissance mutuelle de convictions et d'opinions diverses et parfois contradictoires.

Dans les sociétés ouvertes d'organisation démocratique, il est nécessaire de restaurer constamment la confiance dans les institutions. C'est aussi ce qui les protège contre les prises d'influence illégitimes de l'intérieur comme de l'extérieur. Dans la perspective d'une sécurité intégrée, nous devons renforcer les capacités de la société dans son ensemble face aux attaques publiques et masquées contre nos valeurs démocratiques, y compris au sein de l'Union européenne. Parallèlement, nous devons enrayer les assauts contre l'intégrité des processus démocratiques de formation de la volonté générale ainsi que l'infiltration systématique de nos sociétés ouvertes et de nos démocraties libérales.

Notre ordre fondamental libéral et démocratique constitue la base et la garantie de notre société libre, ouverte et diverse. Nous défendons cet ordre fondamental contre l'espionnage, les prises d'influence illégitimes de l'extérieur ainsi que contre la désinformation et toute forme d'extrémisme. Nous favorisons ainsi la confiance de la population dans une démocratie robuste.



Identifier la désinformation diffusée de manière ciblée par des acteurs intérieurs ou étrangers revêt une importance particulière à cet égard. Les médias libres et indépendants ont ici un rôle sociétal central à jouer.

Pour consolider nos capacités de défense contre la désinformation ainsi que la résilience de notre démocratie, nous mettrons en œuvre les mesures suivantes de concert avec les Länder :

- » Pour promouvoir la démocratie et faire face efficacement aux menaces posées par toutes les



formes d'extrémisme, notamment l'extrême droite, le gouvernement fédéral élaborera une stratégie globale pour une démocratie forte et robuste et pour une société ouverte et diverse.

- » Le gouvernement fédéral présentera une stratégie d'augmentation de notre capacité d'action face aux menaces hybrides. Elle visera à développer nos capacités de reconnaissance, d'analyse et de défense face aux menaces hybrides ainsi que nos instruments de réaction. Le renforcement de la capacité d'analyse de nos services de renseignements s'inscrira dans cette stratégie.
- » Le gouvernement fédéral utilisera et continuera de développer de manière ciblée les mécanismes et structures de défense actuels de l'UE et de l'OTAN, du G7 et de l'OSCE contre les menaces hybrides ; la poursuite de l'élaboration de la « boîte à outils hybride » décidée dans le cadre de la boussole stratégique de l'UE et l'extension de la coopération OTAN-UE dans ce domaine en font partie.
- » Le gouvernement fédéral présentera une stratégie de gestion de la désinformation. Celle-ci développera les instruments d'identification

précoce des communications manipulatrices dans la sphère informationnelle, améliorera notre résilience et nos capacités de réaction et visera à renforcer nos capacités à représenter nos valeurs démocratiques et nos points de vue de manière convaincante à l'échelle internationale.

- » Dans son travail de relations publiques, le gouvernement fédéral assurera un accès simple à des informations transparentes et fiables sur l'action gouvernementale afin de ne pas céder d'espaces médiatiques sur ce thème à des campagnes de désinformation.
- » Le gouvernement fédéral soutiendra davantage la recherche appliquée et le développement sur la désinformation. Nous proposerons ainsi des offres visant au renforcement des compétences en matière numérique, de données et de médias et élaborerons avec les Länder des stratégies d'augmentation de la résilience dans les établissements d'enseignement.
- » Afin d'empêcher la diffusion de contenus incitant à la radicalisation sur Internet, les contenus contraires à la loi doivent être identifiés et supprimés plus rapidement. Les auteurs doivent être identifiés et rendre des comptes au plan pénal.
- » Le gouvernement fédéral continuera de renforcer le contre-espionnage et la lutte contre le sabotage. Nous consoliderons substantiellement nos ressources au vu des menaces et améliorerons nettement l'environnement juridique correspondant pour une action résolue.

Un ordre international fondé sur le droit international

Nous sommes résolu à défendre et faire appliquer dans le monde entier, avec nos alliés et nos partenaires, les principes d'un ordre international fondé sur des règles autour d'une Organisation des Nations Unies forte :

- » des droits et des règles qui protègent et engagent tous les États de la même manière ;
- » l'égalité souveraine de tous les États ;
- » le règlement pacifique des différends et la prévention des conflits ;
- » une action commune multilatérale pour le bien de l'humanité et la protection des fondements naturels de notre existence ;
- » des possibilités de s'épanouir librement pour toutes les personnes, comme le prévoit la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- » la promotion du développement humain dans toutes les parties du monde dans l'esprit

Le gouvernement fédéral œuvre pour le renforcement et le développement d'un ordre international libre fondé sur le droit international et la Charte des Nations Unies. Un tel ordre, fondé sur des règles, crée de la stabilité et pose les conditions nécessaires à la paix, à la sécurité et au développement humain. En même temps, il offre protection et espace d'épanouissement à notre pays ouvert et connecté.



L'Allemagne soutient activement le multilatéralisme et les Nations Unies.

des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

L'Allemagne proclame son attachement au multilatéralisme et au renforcement des Nations Unies. Les 50 ans de notre adhésion à l'ONU nous donnent l'occasion d'étendre davantage encore notre engagement politique global aux Nations Unies. L'Allemagne est prête à prendre des responsabilités au plan international. Nous assumons avec confiance la concurrence à l'égard d'États qui s'opposent à un ordre international libre fondé sur le droit international et la Charte des Nations Unies ; nous prenons au sérieux les conséquences de la rivalité systémique et nous en tenons compte dans notre politique.

Nous défendons résolument l'ordre international libre et fondé sur des règles qui protègent nos valeurs et nos intérêts. Sur ce point, nous nous savons en accord avec des partenaires qui partagent nos valeurs et intérêts. Nous nous efforçons en même temps de coopérer et d'établir de

nouveaux partenariats plus spécifiquement avec des États ne partageant certes pas toutes nos valeurs ou dont le modèle sociétal et économique n'est pas identique au nôtre, mais qui, comme nous, s'engagent pour un ordre international libre fondé sur la Charte des Nations Unies et le droit international. Dans cette démarche, nous voulons tenir compte des préoccupations et des intérêts de ces partenaires mondiaux.

Aux tentatives visant à diviser le monde en sphères d'influence, nous opposons, au sein de l'Union européenne comme avec nos partenaires transatlantiques et du monde entier, le modèle positif d'un ordre international libre fondé sur le droit international. Dans le contexte des crises actuelles, le G7, y compris en coopération avec le G20, s'est révélé être un forum particulièrement efficace pour une coopération empreinte de confiance. Nous plaidons en faveur du renforcement et de la réforme de l'OMC afin d'assurer des conditions de concurrence uniformes et de garantir que le système commercial multilatéral sera durable et paré pour l'avenir.

Les confrontations géopolitiques à venir ne se joueront pas uniquement entre les États mais de plus en plus fortement au niveau de la société. Nous renforçons notre diplomatie culturelle et éducative et notre diplomatie scientifique, lesquelles alimentent nos échanges avec le monde sur nos valeurs et nos intérêts et garantissent ainsi les chances de réseau et d'entente mutuelle de l'Allemagne. À cet égard, nous recourons en particulier à des organismes de relais performants. Nous nous engageons avec vigueur en Europe et dans le monde pour la protection et le renforcement de la science, de la recherche et de l'enseignement.

- » Le gouvernement fédéral contribue activement à façonner la politique de l'ONU et s'engage pour les réformes nécessaires et, à long terme, pour une réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies afin qu'il reflète la réalité du monde d'aujourd'hui. L'Allemagne est prête à assumer davantage de responsabilités avec un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU dans le cadre d'une réforme globale.
- » L'Allemagne se porte à nouveau candidate à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour 2027/28.
- » Le gouvernement fédéral s'investit pour consolider les structures multilatérales de résolution des défis mondiaux et ainsi s'opposer à une nouvelle formation de blocs.
- » Le gouvernement fédéral estime qu'une politique commerciale de l'UE ouverte, juste et durable est un instrument qui tient compte de nos intérêts et de ceux de nos partenaires. Les accords de libre-échange de l'UE avec nos partenaires tout autour du monde jouent un rôle important à cet égard. Les chapitres consacrés au développement durable apportent une contribution importante à cette démarche.
- » Par une mise en œuvre rapide de la stratégie de l'UE « Global Gateway » et du Partenariat pour les infrastructures mondiales et l'investissement du G7, le gouvernement fédéral veut proposer à ses partenaires du monde entier des offres attractives qui soutiennent leur développement en accord avec les objectifs de protection du climat et apportent une contribution durable au développement de leurs infrastructures.
- » Le gouvernement fédéral approfondit ses relations avec ses partenaires mondiaux dans une perspective à long terme et ouvre de nouveaux partenariats avec des États qui, comme nous, proclament leur attachement à un ordre international libre fondé sur la Charte des Nations Unies et le droit international.
- » Le gouvernement fédéral renforce son engagement dans des organes multilatéraux existants comme le G20 afin de renforcer sa coopération avec des partenaires internationaux.
- » Aux Nations Unies et au sein des institutions (financières) internationales, le gouvernement fédéral identifie les processus de négociations et de réforme revêtant une signification particulière pour ses États partenaires, s'y engage plus fortement et tient compte de leurs préoccupations autant que possible.
- » Lors des négociations sur un accord commercial de l'Union européenne, sur l'évolution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 comme sur la lutte contre le dérèglement climatique et les pandémies, le gouvernement fédéral tiendra compte des intérêts de ses partenaires internationaux.



Le gouvernement fédéral promeut mondialement le droit humain à l'éducation.

Une action mondiale pour les droits humains

La paix et la sécurité sont une condition préalable au respect des droits humains. Notre critère de référence est à cet égard l'application mondiale des droits humains pour chaque individu. Nous repoussons toute démarche tendant à relativiser cette aspiration. Conduire une politique active des droits humains s'inscrit aussi dans cette logique.

Après des années de progrès, la pandémie de Covid-19, les effets de la crise climatique et le nombre croissant de conflits ont nettement dégradé la situation des plus pauvres. La guerre d'agression russe contre l'Ukraine a aggravé les

Agir pour les droits humains dans le monde entier est un commandement éthique. Mais cette action est tout autant au service de notre sécurité car il n'existe de paix et sécurité durables que lorsque les conditions de développement humain et de sécurité sont remplies. Les crises et les guerres sont moins probables là où les droits humains sont appliqués et protégés.

crises alimentaires dans le monde entier. Assurer la sécurité humaine signifie aussi éliminer la pauvreté et la faim et réduire les inégalités. Dans de nombreux pays du monde, les femmes ont moins de droits que les hommes. Il convient donc, dans la perspective d'une politique étrangère et de développement féministe, de renforcer les droits des femmes et des groupes de population marginalisés, de défendre la disparition des structures de pouvoir discriminantes, de promouvoir la participation et la diversité, d'impliquer à égalité tous les groupes de population dans les décisions à tous les niveaux et de garantir leur accès aux ressources.

Nous proclamons notre attachement au principe de la responsabilité internationale de protéger. Les violations des droits humains les plus graves ne constituent pas une affaire interne des États. C'est pourquoi l'Allemagne a introduit son propre code pénal international et défend tout particulièrement l'obligation de rendre compte des crimes internationaux et des violations des droits humains les plus graves. Fort des expériences des deux dernières décennies et au vu du défi contemporain que représente la guerre d'agression russe, le droit pénal international doit être développé et renforcé.

Parallèlement, nous assumons notre responsabilité dans la protection des réfugiés et des personnes persécutées pour des motifs politiques et nous nous reconnaissons explicitement dans la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Notre objectif est que les personnes réfugiées puissent mener une vie dans la sécurité et la dignité dans le monde entier et que des perspectives d'avenir puissent leur être offertes, y compris avec le soutien de l'Allemagne.

» Le gouvernement fédéral renforcera encore son engagement pour les droits humains dans une démarche intégrée d'aide humanitaire, de coopération au développement et de consolidation de la paix.

» Le gouvernement fédéral renforcera son engagement en faveur du Programme pour les femmes et la paix et la sécurité adopté par la résolution 1325 de l'ONU. Nous encourageons une implication plus forte des jeunes dans l'esprit d'un programme pour la jeunesse et la paix et la sécurité.

» Le gouvernement fédéral veut renforcer les droits des minorités au plan international et en particulier au sein de l'UE et s'engage aux Nations Unies pour une Convention relative aux droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI).

» Le gouvernement fédéral soutient les tribunaux et les mécanismes juridiques de responsabilité à l'échelle internationale, notamment la Cour pénale internationale (CPI), et aspire à les consolider et à les améliorer avec d'autres États.

» Le gouvernement fédéral plaide en faveur d'une réforme du Statut de Rome afin d'étendre la compétence de la CPI en matière de crime d'agression, limitée actuellement, et de l'aligner sur le régime des trois autres crimes principaux. Comme pour les autres crimes relevant du droit international, il devrait suffire que les faits aient été commis sur le territoire d'un État ayant reconnu la compétence de la CPI.

Augmenter la résilience économique et financière ainsi que la sécurité des matières premières

L'économie sociale de marché est la base de notre prospérité, de notre capacité d'innovation et de notre modèle de société. C'est pourquoi elle revêt aussi une signification particulière en termes de politique de sécurité. Elle est le socle de finances publiques viables et d'un État social performant, systèmes d'assurance sociale compris. Assurer son organisation durable est essentiel pour la cohésion de la société, la paix sociale et notre capacité d'action. Conduire une politique financière et budgétaire solide et disposer de budgets publics équilibrés par principe, au sens du frein à l'endettement consacré par la Loi fondamentale, est ici indispensable pour assurer des finances publiques viables à long terme. C'est la seule manière de garantir notre capacité politique financière et par là même sécuritaire dans les crises à venir.

Les dépendances critiques doivent être spécifiquement réduites dans les domaines stratégiquement pertinents afin de conserver et de développer notre propre capacité d'action dans le contexte mondial sans entraver l'ouverture économique et la force d'innovation de l'Allemagne. Notre objectif est que nos liens économiques soient dénués d'effets négatifs sur notre sécurité. Nous réduirons donc nos dépendances critiques et les risques de concentration existants et préviendrons la formation de nouveaux phénomènes de ce type par la diversification.



Pour sa sécurité énergétique, l'Allemagne promeut également l'installation de terminaux méthaniers sur ses côtes.

L'économie allemande est insérée dans le marché intérieur européen et dans sa libre circulation des marchandises, des personnes, des capitaux et des services. Elle s'appuie sur un accès aux marchés, aux matières premières et aux technologies fondé sur des règles. Le gouvernement fédéral renforcera la sécurité de l'approvisionnement en matières premières et en énergie par une diversification et augmentera la résilience de notre système économique et financier. Dans une économie ouverte, les acteurs étatiques et privés doivent assumer des responsabilités en matière de politique de sécurité.

Les marchés mondiaux changent en raison d'une demande croissante, alimentée par la transformation numérique et écologique ainsi que les tensions géopolitiques. La disponibilité constante de nombreuses matières premières et de base n'est plus assurée sur le marché mondial. Il convient donc de réduire les dépendances unilatérales existantes, de prévenir la formation de nouvelles dépendances, de promouvoir des projets de matières premières de manière ciblée (avec le secteur privé) et de constituer des réserves stratégiques. La transition énergétique réduit certes la dépendance aux sources d'énergie fossiles, mais l'Allemagne restera importatrice d'énergie dans les années à venir. Le gouvernement fédéral poursuit donc l'objectif d'un approvisionnement énergétique à émissions de carbone nulles qui soit également sûr et abordable. Il mise pour cela sur l'innovation technologique et la diversification des sources d'approvisionnement et s'alimente en matières premières d'importance stratégique, autant que possible, auprès de partenaires fiables.

L'exploitation et l'utilisation responsable des matières premières et des sources d'énergie en Allemagne contribuent elles aussi fortement à la sécurité de notre approvisionnement. Le gouvernement fédéral considérera donc davantage encore le potentiel de l'économie circulaire, de l'efficacité des ressources et, à la lumière des questions environnementales, de l'exploitation de matières premières sur le territoire national lorsque cela contribue à diversifier notre approvisionnement en matières premières et en énergie et réduit nos dépendances unilatérales. Lors des décisions sur de nouveaux projets d'exploitation des matières premières, nous tiendrons davantage compte des considérations tenant à la politique de sécurité. Le gouvernement fédéral renforcera son système de gestion des crises concernant les matières premières critiques et œuvre à la création d'un

environnement adéquat pour promouvoir les projets de matières premières dans l'intérêt stratégique de l'Allemagne et de l'UE ainsi que pour garantir un cadre de marché juste et durable.

Dans un monde de flux de marchandises et de flux commerciaux mondialisés, il faut davantage passer les chaînes d'approvisionnement au crible d'éventuelles dépendances critiques. Elles doivent aussi s'insérer dans le cadre de notre politique économique extérieure, de ses principes et de ses critères de durabilité. Si les chaînes de valeur et d'approvisionnement relèvent de la responsabilité des entreprises, le gouvernement fédéral garde à l'esprit les désavantages concurrentiels et les nécessités d'approvisionnement auxquels font face les entreprises allemandes et mène un dialogue continu avec les entreprises et les confédérations allemandes sur ces questions.

La réduction des dépendances ne peut réussir qu'avec le concours d'un grand nombre de partenaires et d'alliés fiables. Nous allons intensifier cette coopération et la développer de manière ciblée à l'échelle bilatérale, multilatérale et au niveau de l'UE. Les offres de coopération adressées aux partenaires internationaux visent à obtenir des effets positifs pour les deux parties et s'opposent résolument à la formation de blocs.

Nous voulons encore mieux exploiter le potentiel stratégique des accords commerciaux de l'Union européenne pour la sécurité et la résilience allemandes et européennes tout comme pour la prospérité des nations concernées. C'est pourquoi le gouvernement fédéral défend un programme commercial ambitieux de l'UE ainsi que la consolidation et le développement du marché intérieur européen, qui contribuent à une plus grande diversification et au développement durable. Pour les décisions concernant la politique

de concurrence, la dimension européenne et mondiale doit faire l'objet d'une analyse plus stratégique et les instruments de promotion des échanges extérieurs doivent être mobilisés pour contribuer notamment à une diversification économique.

Nous améliorerons la transparence en matière de situation financière pour lutter plus efficacement contre le blanchiment de capitaux, mieux mettre en œuvre les régimes de sanctions et pouvoir détecter à temps les achats de biens immobiliers présentant un danger pour la sécurité. Cela contribue aussi, du point de vue de la politique de sécurité, à une meilleure compréhension des prises d'influence financières et économiques. Nous aspirons en outre à optimiser les structures et les moyens de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Une résilience plus élevée de notre économie, de notre stabilité financière et de notre infrastructure financière protège aussi l'État, l'économie et la société de l'influence de certains États autoritaires.

»Le gouvernement fédéral développe sa stratégie d'approvisionnement en matières premières avec pour priorités la sécurité de l'approvisionnement, la diversification, la durabilité et l'innovation. Nous créons ainsi un cadre pour un suivi cohérent des chaînes d'approvisionnement en matières premières, le renforcement de chaînes de valeur diversifiées et l'empêchement de dépendances unilatérales à l'égard de certains fournisseurs.

»Le gouvernement fédéral soutiendra des mesures stratégiques d'exploration, d'exploitation, de transformation et de mise à disposition de matières premières critiques par le secteur privé et élaborera des conditions d'encadrement adaptées, y compris au niveau institutionnel, à

la mise en œuvre de ces mesures. Nous allons coopérer avec les entreprises pour les inciter, à l'aide de mesures adéquates, à gérer les stocks de matières premières critiques de façon plus stratégique et à constituer des réserves stratégiques.

- »Nous défendons le Plan d'action de l'UE en faveur des matières premières critiques et l'adoption rapide d'un corpus réglementaire européen pour l'approvisionnement en matières premières. Nous développerons nos partenariats dans le domaine des matières premières et dans la constitution de chaînes de valeur et d'approvisionnement durables.
- »Le gouvernement fédéral élabore une stratégie d'importation de l'hydrogène dans la perspective là aussi d'éviter des dépendances stratégiques et d'éliminer celles qui existent. Cette stratégie s'imbriquera dans l'actuelle Stratégie nationale de l'hydrogène.
- »Le gouvernement fédéral continuera également de passer en revue les investissements dans les infrastructures critiques afin d'empêcher les dépendances ou les possibilités d'exercer une pression politique. Avec le même objectif, nous examinerons la nécessité d'adapter les dispositions régissant l'acquisition des biens immobiliers.
- »Le gouvernement fédéral s'engage pour un renforcement du marché intérieur de l'UE, qui constitue un pilier de l'unification européenne.
- »Sur la base de la nouvelle stratégie commerciale de l'UE et de la nouvelle approche en matière de développement durable, le gouvernement fédéral aspire à la conclusion rapide d'autres accords de commerce et d'investissement ambitieux avec des partenaires internationaux et plaide pour une ratification rapide des accords déjà

signés. De cette manière, le gouvernement fédéral fera également avancer la diversification des relations commerciales et d'approvisionnement.

- » Le gouvernement fédéral analysera les dépendances critiques et s'engage en faveur d'un système d'alerte précoce à l'échelle de l'UE et d'une veille sur les chaînes d'approvisionnement critiques afin d'identifier les matières premières et les produits intermédiaires à l'égard desquels il faudra réduire les dépendances. L'accent sera mis sur les gains d'efficacité, la diversification, les transports et la mise en réserve ainsi que sur le développement d'une économie circulaire permettant d'obtenir des matières premières recyclées. Le gouvernement fédéral créera aussi un environnement adapté aux entreprises à cette fin.
- » Pour le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et dans une action concertée avec les Länder, le gouvernement fédéral veut garantir les infrastructures de transport nécessaires pour tous les modes de transports et les rendre plus résilientes. À cet effet, les transports de marchandises et la logistique sont réfléchis à l'échelle européenne et aussi mondiale.
- » Dans un monde de flux de marchandises et de flux commerciaux globaux, le gouvernement fédéral s'engagera activement pour la liberté des voies maritimes internationales.
- » Le gouvernement fédéral veillera, dans le cadre de la promotion des échanges extérieurs, à soutenir la diversification et à répartir les risques sur la base de critères clairs. Cela permettra aussi d'éliminer des dépendances critiques. Les investissements étrangers en Allemagne sont tout à fait les bienvenus et sont importants pour une économie ouverte et prospère. Nous établirons avec constance le contrôle des investissements dans

le cadre de la loi et du règlement sur les échanges extérieurs pour éviter les menaces à notre sécurité.

- » Le gouvernement fédéral développe et améliore les mesures de lutte contre le sabotage et l'espionnage économiques avec les Länder, les entreprises et ses partenaires internationaux. Il poursuit le développement de la Stratégie nationale de protection de l'économie et des plans d'action correspondants.
- » Le gouvernement fédéral poursuit son engagement à l'échelle nationale, internationale et au niveau de l'UE pour renforcer les dispositifs actuels de lutte contre la criminalité financière et le blanchiment de capitaux et éventuellement créer des dispositifs complémentaires afin d'encore mieux identifier les flux financiers de la criminalité organisée et de combler les lacunes dans la détection des fonds et biens acquis de manière criminelle. Notre action en ce sens s'inscrit notamment dans le cadre du Groupe d'action financière (GAFI). Nous contribuons ainsi à ce que les criminels ne puissent pas utiliser leurs biens acquis illégalement et à ce que ces derniers leur soient confisqués.
- » Au niveau national, le gouvernement fédéral renforcera son action stratégique contre la criminalité financière et le blanchiment de capitaux en termes d'organisation et de personnel. Pour lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux, les compétences seront passées en revue et les recommandations du rapport d'évaluation du GAFI sur l'Allemagne seront rapidement transposées en droit allemand en tant que de besoin.
- » Le gouvernement fédéral poursuit son étroite coopération au sein du G7 sur la résilience et la sécurité économiques.

Protéger et promouvoir la technologie et l'innovation

La liberté de la science, de la recherche et de l'enseignement est le reflet de notre ordre fondamental libéral et démocratique. La sécurité et la prospérité de l'Allemagne sont étroitement liées à nos capacités d'innovation technologiques et à nos aptitudes industrielles. Le gouvernement va intensifier ses efforts pour promouvoir spécifiquement la recherche et le développement et par là même empêcher notamment les prises d'influence illégitimes. Les technologies clés deviennent de plus en plus des instruments et des facteurs de la compétition politique et économique mondiale. Le gouvernement fédéral va consolider sa capacité à évaluer ces technologies, le développement des compétences clés scientifiques et technologiques et son engagement dans la standardisation et la réglementation technologiques, en particulier dans le cadre de l'UE.

Pour atteindre la souveraineté technologique et numérique, il faut procéder à une sélection ciblée, développer et diffuser les connaissances, fixer un cadre, mobiliser des ressources et développer des marchés pour les technologies stratégiques qui rempliront des fonctions clés pour l'économie et la société de l'avenir. Une recherche et une innovation axées sur les technologies et ayant pour objectif le transfert et l'introduction de technologies sur le marché contribuent ici pour une part essentielle à assurer l'avenir et à réduire les dépendances unilatérales.

Au niveau européen, le gouvernement fédéral défendra une augmentation des investissements dans les technologies numériques. Nous continuerons à œuvrer au sein de l'UE pour renforcer

le cadre réglementaire du développement et de l'utilisation des nouvelles technologies. Nous inciterons à la standardisation des technologies clés et l'augmentation des capacités de design et de production pour les technologies hautement innovantes.

- » Le gouvernement fédéral améliorera les infrastructures numériques, en développant entre autres les liaisons à fibres optiques et la radiocommunication mobile rapide.
- » Le gouvernement fédéral poursuit l'objectif de développer et de renforcer, avec les partenaires de l'État et de la société civile, les règles régissant les nouveaux secteurs technologiques.

Notre résilience et notre compétitivité sont tributaires d'une grande force d'innovation. C'est pourquoi nous considérons que la souveraineté technologique et numérique est un élément essentiel de notre sécurité intégrée. Cette souveraineté nous permet de coconcevoir et d'utiliser des technologies clés à l'échelle internationale en accord avec nos valeurs. Pour préserver et développer ces capacités, le gouvernement fédéral va soutenir spécifiquement la science, la recherche et l'introduction sur le marché de technologies et d'applications numériques. Le gouvernement fédéral améliorera ses infrastructures numériques et soutiendra les Länder et les entreprises avec des offres dans ce sens.



Le gouvernement fédéral encourage de manière ciblée la recherche et la mise sur le marché de technologies.

- » Le gouvernement fédéral passera au crible les technologies clés génériques pour lesquelles il est nécessaire de disposer de capacités nationales et européennes de protection de notre souveraineté technologique et numérique. Le gouvernement fédéral soutiendra de manière ciblée les opérateurs de technologies critiques clés à l'aide de dispositifs adaptés tels que des contrats d'ancrage publics pour préserver et développer ses propres capacités de recherche et de développement dans les technologies critiques.
- » Le gouvernement fédéral continuera de recourir au contrôle des investissements étrangers afin de réduire les risques pour la sécurité de l'approvisionnement, d'éviter les dépendances en matière d'infrastructures critiques et de lutter contre le transfert problématique de technologies sensibles.
- » L'Agence fédérale des innovations de rupture (SPRIND) sera renforcée et développée. Le gouvernement fédéral entend encourager la recherche et le transfert orientés vers les applications afin de créer et de renforcer des écosystèmes d'innovation régionaux et transrégionaux. Nous créerons à cette fin l'Agence allemande des transferts et de l'innovation (DATI).
- » Notre capacité d'innovation économique nécessite aussi un personnel qualifié en nombre suffisant. Le gouvernement fédéral investira dans l'éducation et la formation continue et ouvrira parallèlement des possibilités d'immigration ciblées par une politique de recrutement intelligente.

Protection face aux menaces du cyberspace

En tant que société de la connaissance ouverte sur le monde et en tant que pays à la pointe des technologies, nous saisirons toutes les chances qu'offre la transition numérique à l'économie, à la science, à la société et à l'État. Un Internet libre permet l'échange mondial d'idées et d'informations et peut donc être un moteur de mouvements démocratiques dans des États auto-cratiques. Dans le cadre de notre cyberdiplomatie et en matière de régulation du cyberspace, nous défendrons donc le respect des normes relevant des droits humains dans le monde entier, y compris la protection de la vie privée, de la liberté d'expression et du droit au cryptage.

Les entreprises et la société civile doivent prendre davantage conscience des risques, assumer leurs responsabilités en matière de cybersécurité et développer les capacités nécessaires notamment en vue de renforcer leurs moyens propres et leur démarche de prévoyance. Les cyberattaques sur les infrastructures critiques et les entreprises présentant un intérêt public particulier peuvent rapidement constituer une menace existentielle en cas de crise. Nous devons garantir le niveau de protection le plus élevé possible dans ce domaine. C'est pourquoi nous allons mettre l'accent sur l'amélioration de la coopération entre administrations dans la transposition de la directive européenne SRI 2 relative à la cybersécurité et apporter ainsi une contribution majeure au niveau de cybersécurité au sein de l'UE. Nous lutterons efficacement contre la forte menace que représente la cybercriminalité, y compris sa menace principale, les « rançongiciels ».

La cybersécurité est indissociable de notre souveraineté numérique. L'exigence qui en découle nous guidera dans le soutien ciblé apporté aux

Pour le gouvernement fédéral, la cybersécurité est une mission commune incombant à la fois à l'État, au secteur privé, à la science et à la société. Étant donné l'importance de l'espace numérique, la cybersécurité constitue une composante essentielle de la sécurité intégrée. Nous allons poursuivre le développement de notre architecture de cybersécurité, soutenir certaines technologies de manière ciblée et intensifier notre coopération avec les entreprises. Nous renforcerons en outre nos capacités de défense contre les cyberattaques et nous développerons et exploiterons notre réseau de cyberdiplomatie pour augmenter la sécurité dans le cyberspace. Dans la régulation du cyberspace, nous plaçons pour le respect des normes relevant des droits humains dans le monde entier.

technologies et au développement de normes de sécurité. Le gouvernement fédéral consolidera ici sa coopération avec l'industrie dans les forums internationaux adaptés. Nous continuons à axer notre recherche en matière de cybersécurité sur les ruptures technologiques, comme l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, la cryptographie quantique et la reconnaissance vocale. Avec le programme-cadre de recherche « Digital.Souverän.Sicher » (« Numérique, souverain, sûr »), le gouvernement fédéral sonde les défis actuels et à venir de la recherche en matière de sécurité informatique.

L'Allemagne ne tolérera aucun comportement illicite ou agressif d'acteurs du cyberspace. Autant que possible, le gouvernement fédéral identifiera



Dans notre société de plus en plus interconnectée numériquement, la sécurité de nos systèmes informatiques revêt une importance accrue.

les auteurs de cyberattaques et les catégorisera par nation, dans le cadre d'une coopération avec nos partenaires de l'UE, nos alliés de l'OTAN ou d'autres pays touchés, pour agir contre eux à l'aide de sanctions ciblées.

En tant que pays relié au monde entier, nous nous devons de constater que nous ne sommes pas seuls dans cette situation et que nos partenaires peuvent eux aussi être amenés à faire face à l'augmentation des cybermenaces. Dans le cadre d'une cyberdiplomatie active, nous nous fixons donc pour nouvelle priorité de développer les capacités des partenaires avec lesquels nous coopérons pour révéler les violations des règles et poursuivre les acteurs nuisibles. Nous allons construire des capacités d'aide d'urgence dans le cyberspace pour nos partenaires et alliés touchés par des cyberattaques massives et les associer aux futures cybercapacités virtuelles de l'OTAN

et aux instruments correspondants de l'UE en matière de réaction rapide à ces attaques. Les échanges étroits menés notamment dans le cadre de l'UE, de l'OTAN et du G7 ou de la « Counter Ransomware Initiative » (« Initiative contre les rançongiciels ») visant à lutter contre les cyberacteurs agressifs renforcent notre capacité de prévention et de réaction. Nous recherchons aussi la coopération avec les grands groupes technologiques et créons des plateformes de coordination pour l'aide d'urgence dans le cyberspace et le développement de capacités à long terme entre les acteurs étatiques et privés.

Dans l'objectif de résilience de l'ensemble de l'État et de préservation de la capacité d'action publique, nous poursuivrons le développement de l'architecture de cybersécurité pour être également réactifs et robustes à tout moment dans le cyberspace. À cette fin, nous allons améliorer

l'action conjointe des institutions nationales de cybersécurité et de justice pénale, des services de renseignements, de la diplomatie et de l'armée dans la lutte contre les cybermenaces dans l'esprit d'une sécurité intégrée.

- » Le gouvernement fédéral poursuivra le développement de sa Stratégie de cybersécurité et consolidera ici globalement la cybersécurité de l'administration fédérale.
- » Le gouvernement fédéral fait le nécessaire pour que tous les acteurs pertinents contribuent à un tableau systémique de la situation du cyberspace. Les informations qu'il contient sont analysées et évaluées du point de vue de l'ensemble de l'État. Le gouvernement fédéral améliorera plus particulièrement, à cet effet, les capacités de reconnaissance et d'alerte précoce des autorités et institutions concernées et surtout des services de renseignements. La fonction de coordination nécessaire au tableau de situation sera assumée, dans un premier temps, au Centre national de cyberdéfense.
- » La capacité publique de coordination des mesures de réparation et de restauration des systèmes endommagés en cas de crise sera étendue.
- » Sur la base du tableau conjoint de la situation du cyberspace, le gouvernement fédéral s'exercera à des processus de concertation et de décision souples en cas de crise dans son fonctionnement quotidien.
- » Le gouvernement fédéral va développer méthodiquement les systèmes informatiques et de communication interministériels de haute sécurité de l'administration fédérale, y compris

ceux des autorités et organisations chargées des missions de sécurité et de la Bundeswehr, afin de permettre des échanges rapides d'informations confidentielles dans le monde entier, y compris en situation de crise.

- » Le gouvernement fédéral va donner plus d'indépendance à l'Agence fédérale pour la sécurité des systèmes d'information (BSI) et en faire un office central des relations entre l'échelon fédéral et les Länder ; le rapport de situation de la sécurité informatique, pan du rapport national de situation du cyberspace, s'en trouvera renforcé. Nous ferons le nécessaire pour permettre une coopération durable et institutionnalisée avec les Länder qui englobera l'information et la transmission de renseignements ainsi que le conseil, le soutien et l'assistance mutuels.
- » Le gouvernement fédéral entend établir la liaison informationnelle entre les entreprises des infrastructures critiques et le centre de situation du BSI, et étudier la création d'équipes d'intervention en cas d'urgence informatique (CERT, « Computer Emergency Response Teams ») sectorielles. Nous soutiendrons les investissements dans la cybersécurité et la création d'équipes de réaction rapide par les opérateurs d'infrastructures critiques.
- » En aménageant des possibilités de contrôle des composants systèmes critiques dans nos réseaux de communication, le gouvernement fédéral peut prévenir des attaques. L'Agence fédérale pour la sécurité des systèmes d'information sera notamment renforcée en ce sens. Nous allons passer en revue et, le cas échéant, adapter rapidement les lois concernées à la lumière de l'efficacité des modes de contrôle actuels.

- » L'Agence d'innovation en matière de cybersécurité sera développée afin d'assurer le renforcement ciblé des technologies et de la souveraineté numérique dans le cyberspace.
- » Le gouvernement fédéral va renforcer la gestion de la sécurité informatique de l'administration fédérale et ériger un centre de compétences pour le conseil opérationnel à la sécurité.
- » Les capacités d'analyse des données du gouvernement fédéral seront aussi étendues dans le domaine de la haute sécurité. Le gouvernement fédéral va également améliorer son réseau de haute sécurité avec ses États partenaires. Afin de garantir l'opérationnalité du gouvernement fédéral en cas de crise, nous allons créer plusieurs infrastructures informatiques indépendantes les unes des autres.
- » Nous devons détecter les agressions numériques de manière précoce et pouvoir nous défendre rapidement contre les cyberattaques en cours. Le gouvernement fédéral s'efforcera donc de compléter les bases juridiques permettant une réaction rapide de tout l'État dans le cyberspace afin de pouvoir répondre résolument et avec des éléments clairs aux menaces transversales. À cet effet, il aspire notamment à créer une compétence fédérale de défense face aux menaces en cas de cyberattaque grave provenant du territoire national ou de l'étranger en modifiant la Loi fondamentale.
- » Le gouvernement fédéral évaluera les capacités et les compétences juridiques nécessaires pour se défendre contre les menaces dans le cyberspace – dont la défense contre une cyberattaque en cours ou imminente – dans le respect du principe de proportionnalité et élaborera des critères pour leur usage en conformité avec les

principes du droit international et les normes régissant le comportement responsable des États dans le cyberspace. Nous rejetons par principe la riposte numérique ou « hack-back » comme moyen de cyberdéfense.

- » Le gouvernement fédéral poursuivra le développement du cadre de coopération existant avec des acteurs de confiance du secteur privé afin de garantir sa défense, sa prévention, sa capacité de réaction et ses restaurations en cas d'incidents de sécurité.

Espace

La plupart des questions entourant la sécurité de l'espace ne peuvent trouver de réponses satisfaisantes qu'avec nos partenaires. Les cadres adaptés à cette action sont pour nous l'UE et l'OTAN ainsi qu'une coopération étroite avec d'autres nations partenaires engagées dans la navigation spatiale. Nous allons renforcer la résilience de la

Depuis plusieurs années, l'espace revêt lui aussi une importance croissante pour notre sécurité. Une utilisation sûre de l'espace est devenue indispensable à de nombreux secteurs de la vie civile, notamment la communication et la navigation par satellite ainsi que les données d'observation de la Terre. Parallèlement, l'utilisation militaire de l'espace a pris une importance considérable pour les armées modernes. Le gouvernement fédéral va donc consacrer une attention redoublée à l'espace comme dimension stratégique et développer ses capacités dans ce domaine.

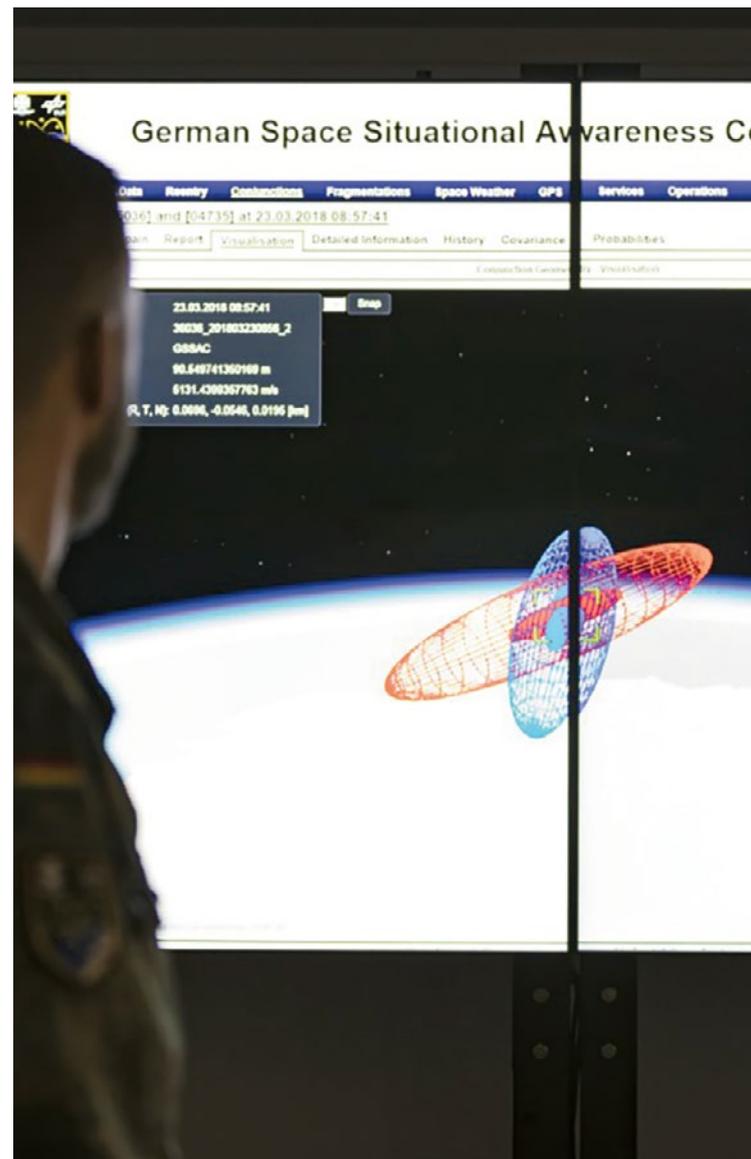
communication et de la navigation par satellite ainsi que des données d'observation de la terre dans l'espace et au sol, dans les infrastructures spatiales et les stations terrestres, car nos infrastructures critiques, nos représentations diplomatiques et nos forces armées en dépendent. À cet effet, nous prenons autant de dispositions que possible pour pouvoir remplacer rapidement des systèmes en panne ou prévoyons des alternatives aux transmissions de données par satellite.

L'espace n'est pas un environnement dénué des règles. L'Allemagne s'emploie donc au renforcement et au développement de l'ordre international dans l'espace sur la base du droit international. Pour prévenir les risques d'escalade et de conflit, nous aspirons au développement de principes de comportement responsable dans l'espace reconnus au plan international. En s'engageant de son propre chef à ne pas mener d'essais de missiles destructeurs antisatellites tirés depuis le sol, l'air ou la mer, l'Allemagne donne l'exemple.

» Le premier pas vers la protection face aux menaces spatiales consiste à identifier celles-ci et à les attribuer à leurs auteurs. Le gouvernement fédéral considère qu'un tableau de la situation spatiale est une mission civilo-militaire et il créera un réseau de capteurs à couverture mondiale en coopération avec ses partenaires internationaux.

» Le gouvernement fédéral va développer le Centre de situation spatiale. Pour pouvoir réagir à des incidents dans l'espace de manière adaptée à la situation, nous allons en outre renforcer nos mécanismes d'évaluation et de décision interministériels et poursuivre leur développement.

» À cette fin, le gouvernement fédéral va élaborer une stratégie de sécurité spatiale qui fixera de



Du Centre de situation spatiale à Uedem, la Bundeswehr et le Centre aérospatial allemand protègent conjointement des systèmes civils et militaires dans l'espace.

futures lignes de conduite pour la protection et la défense dans l'espace ainsi que pour une augmentation de la résilience de l'ensemble de l'État, et qui décrira des dispositifs de renforcement de l'opérationnalité militaire par l'utilisation de l'espace.

» Le gouvernement fédéral associera davantage les instituts de recherche et les acteurs privés à notre architecture de sécurité spatiale.

Durabilité : la sécurité des fondements de notre existence

Cadre, adaptation et protection : crise climatique, biodiversité et écosystèmes

La politique en matière de climat, d'environnement, d'alimentation et de ressources est de la politique de sécurité. Dans ce contexte, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 forme, avec ses objectifs de développement durable (ODD) et ses engagements internationaux concernant le climat, l'environnement et l'alimentation, le cadre de l'action allemande. Ce cadre comprend la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Accord de Paris, les Conventions des Nations Unies sur la diversité biologique et sur la lutte contre la désertification, les engagements et recommandations du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, ainsi que les recommandations et les orientations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et du Pacte vert pour l'Europe, de même que nos objectifs européens et nationaux relatifs au climat et à l'environnement. La prévention est au cœur de l'action du gouvernement fédéral car agir tôt permet de protéger la vie.

Le processus climatique international reste déterminant pour progresser dans la lutte contre le changement climatique mondial. Il doit s'accompagner de forums et d'instruments plus souples. À cet égard, le gouvernement fédéral considère les partenariats pour le climat et la transformation comme la clé pour accéder à des solutions justes et spécifiques par pays.

L'endigement de la crise climatique et la gestion de ses effets constituent une mission cruciale pour l'humanité en ce XXI^e siècle. L'objectif premier doit être de réduire radicalement les émissions qui continuent d'augmenter à l'échelle mondiale : il est indispensable que nous obtenions rapidement des résultats dans ce domaine. En même temps, il nous faut des stratégies d'adaptation pour faire face aux effets de la crise climatique et protéger ainsi les êtres humains et les espaces naturels. Nous avons besoin d'un élan tout aussi important pour surmonter la crise de la biodiversité et des écosystèmes.

La limitation à 1,5 degré du réchauffement de la planète convenue dans l'Accord de Paris représente pour le gouvernement fédéral à la fois un objectif national et international. Le dépassement de cette limite mettrait en péril, à moyen et long terme, toute perspective de vie sûre et prospère en Allemagne et dans le monde entier.

Les efforts déployés à l'échelle mondiale pour réussir la transition écologique et procéder aux adaptations nécessaires à la crise climatique exigent des investissements massifs dans le monde entier. Un financement international de l'action climatique est donc essentiel pour y parvenir. Au-delà des engagements actuels, le gouvernement fédéral est prêt à maintenir une contribution substantielle, en particulier pour l'après-2025. Ce faisant, nous continuons d'œuvrer à l'échelon international pour l'octroi d'un soutien renforcé aux pays concernés ainsi



Le gouvernement fédéral œuvre avec succès pour des mécanismes de financement afin d'aider les personnes les plus lourdement touchées par les dommages liés au dérèglement climatique.

que pour une mobilisation accrue, également des flux financiers privés, permettant de financer l'action climatique. Concernant la gestion suivie des pertes et préjudices et la protection des pays en développement les plus vulnérables, nous nous engageons activement dans le sens d'une opérationnalisation rapide des mécanismes de financement. Nous œuvrons notamment pour une mise en œuvre ambitieuse du bouclier mondial contre les risques climatiques lancé par le G7 et le groupe des 20 pays les plus vulnérables au changement climatique (V20).

Les femmes, les enfants et les groupes de population vulnérables sont souvent les premiers affectés par les effets de la crise climatique. Ils méritent donc d'être tout spécialement pris en compte lorsqu'il s'agit de limiter ces effets. La nécessité d'une coopération régionale et internationale visant à protéger les fondements de notre existence débouche aussi sur des possibilités

d'établir la confiance et de prévenir les conflits entre États. Il convient également d'exploiter les opportunités offertes par l'économie de l'hydrogène qui doit à présent se mettre en place.

Pour ce qui est de la gestion mondiale de la crise de la biodiversité et des écosystèmes, une dynamique au moins aussi grande que pour la crise climatique doit se développer à l'échelle internationale. Dans les négociations futures concernant la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, le gouvernement fédéral plaidera donc pour une application à la fois transparente, efficace et rapide des mesures qui s'imposent. Il sera très important ici de concilier les intérêts et d'éclaircir les questions financières. L'Allemagne agira en ce sens au premier plan.

Le gouvernement fédéral s'engage aux échelons national et international en faveur de la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité



Des élèves à Pristina apprennent à faire face à la crise climatique grâce à la technologie de l'énergie solaire.

de Kunming-Montréal. Les objectifs convenus, à savoir veiller à ce que, d'ici à 2030, au moins 30 % des surfaces terrestres et marines mondiales soient placées sous protection efficace et au moins 30 % des espaces naturels dégradés soient restaurés, forment une base cruciale pour la conservation à long terme des fondements naturels de notre existence.

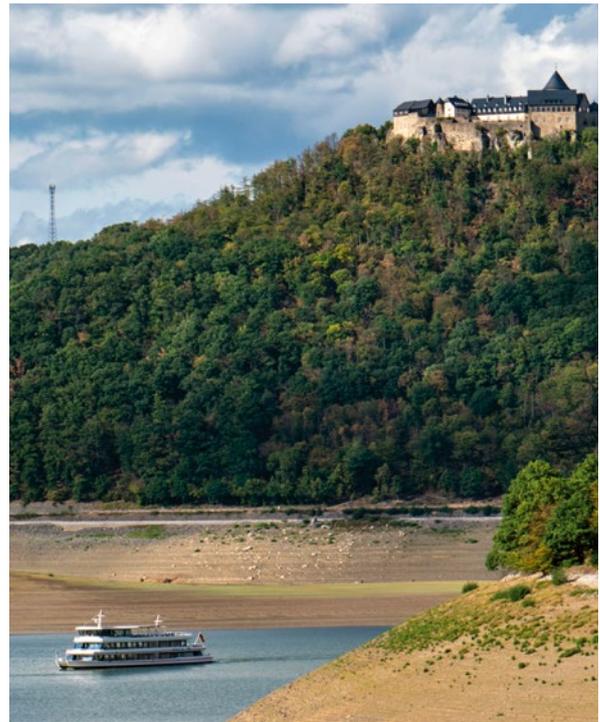
La crise mondiale des fondements de notre existence exige une réponse collective de tous les États. L'objectif du gouvernement fédéral est donc de trouver des solutions ambitieuses et d'envergure mondiale, ce qui inclut le dialogue avec tous les acteurs pertinents. De ce point de vue, l'ouverture aux technologies nous donne une grande liberté d'action, à nous comme aux générations futures.

» Le gouvernement fédéral intensifiera son engagement national, européen et international pour limiter la crise climatique. Pour cela, nous remplirons nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, fournirons une

contribution à un financement international de l'action climatique approprié et prendrons les mesures nécessaires pour combattre et atténuer les effets de la crise climatique.

- » Le gouvernement fédéral contribuera à faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre et à développer la diplomatie climatique de l'Union européenne.
- » Le gouvernement fédéral s'engage pour que l'UE applique et fasse évoluer le Pacte vert pour l'Europe, afin de pouvoir lutter ensemble avec détermination contre la crise climatique, l'extinction des espèces, la pollution et la perte de ressources naturelles en tant que risque pour la sécurité.
- » Le gouvernement fédéral élaborera sa première stratégie de diplomatie climatique de manière à présenter les champs d'action, objectifs et priorités en la matière, et à renouveler et développer ses partenariats en vue de coopérer dans la gestion de la crise climatique.

- » Avec la mise en place et le développement systématique d'un Club climat international ouvert et coopératif, le gouvernement fédéral définira par ailleurs de nouvelles incitations à la décarbonation et de plus grandes ambitions qui renforceront la compétitivité des économies participantes grâce à une transition accélérée vers les technologies du futur.
- » Le gouvernement fédéral fera de la crise climatique un point fixe de l'ordre du jour des organes de sécurité de la Fédération ainsi que des organisations de sécurité régionales et mondiales, et il renforcera du point de vue systémique leurs capacités à gérer les risques pesant sur la sécurité climatique.
- » Afin de mieux évaluer l'impact de la crise climatique sur notre sécurité nationale et de pouvoir en déduire une prise de décisions d'action éclairée, le gouvernement fédéral commandera une étude des grandes institutions scientifiques à réaliser en collaboration avec le Service fédéral de renseignements.
- » Dans l'esprit de la politique étrangère et de développement féministe, le gouvernement fédéral s'emploiera à obtenir un rôle plus efficace des femmes dans la conception de la politique climatique. S'agissant de la protection du climat et de la gestion de la crise climatique, nous préconisons des solutions particulièrement respectueuses des besoins et des droits des femmes et des groupes marginalisés.
- » Sur le plan national, le gouvernement fédéral s'engage pour l'adoption d'une loi d'adaptation au changement climatique et élaborera une nouvelle stratégie en la matière assortie d'objectifs quantifiables.



En particulier ces dernières années, les effets de la crise climatique ont été fortement ressentis dans le monde entier par les êtres humains et la nature, y compris en Allemagne.

- » Le gouvernement fédéral veille à ce que les mesures de préservation de la sécurité des approvisionnements énergétiques s'imposant à court terme correspondent à nos objectifs de protection du climat à moyen et long terme.
- » Le gouvernement fédéral fera un usage ciblé de son Programme d'action pour la protection naturelle du climat afin de développer des synergies entre la protection du climat et celle des écosystèmes. Cela englobe des mesures de protection immédiate, de renforcement et de restauration des écosystèmes naturels. Les forêts et la gestion durable des forêts jouent un rôle important pour atteindre les objectifs de protection du climat et préserver la biodiversité.
- » S'appuyant sur la Stratégie nationale pour l'eau, le gouvernement fédéral assurera et protégera les ressources en eau. Outre l'adaptation aux longues périodes de sécheresse, cette stratégie

veille à mieux protéger notre eau potable. Conjointement avec les Länder, la Fédération fera en sorte d'avancer dans sa mise en œuvre.

- » Nous améliorerons l'économie circulaire et l'efficacité des ressources en les soutenant dans tous les secteurs pertinents. Ainsi, nous réduirons les répercussions de l'utilisation des matériaux sur le climat, protégerons la biodiversité, combattons la pollution et améliorerons la gestion des produits chimiques.
- » Le gouvernement fédéral s'engage pour l'élaboration d'un traité des Nations Unies ambitieux et contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique ainsi que pour une gestion internationale des produits chimiques sûre et durable dans le cadre d'un règlement de suivi de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques.
- » Afin de préserver et d'améliorer la biodiversité, le gouvernement fédéral mettra à jour la Stratégie nationale en faveur de la biodiversité et il appliquera rapidement la Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité, le futur règlement de l'UE sur la restauration de la nature et le Pacte du G7 pour la nature à l'horizon 2030.
- » Le gouvernement fédéral ratifiera sous peu le Traité des Nations Unies sur la haute mer.

Renforcement de la sécurité alimentaire mondiale

La crise climatique compromettra à l'avenir tout particulièrement la sécurité alimentaire mondiale. Elle met en péril le droit à l'alimentation. Le gouvernement fédéral s'emploie donc en faveur d'une trajectoire vers des systèmes agroalimentaires durables et résistants, afin de pouvoir

atteindre d'ici à 2030, de concert avec ses partenaires du monde entier, le deuxième objectif de développement durable (ODD 2) « Faim zéro ». L'Alliance pour la sécurité alimentaire mondiale créée par le gouvernement fédéral pendant la présidence allemande du G7 en 2022 est appelée à servir de plateforme pour une coordination future des mesures de soutien destinées à atteindre cet objectif.

Les catégories sociales défavorisées et vulnérables sont au cœur de notre engagement international en faveur de la sécurité alimentaire. Le gouvernement fédéral soutient les gouvernements partenaires du monde entier afin qu'ils fassent du droit à l'alimentation un critère de leur action et procèdent à une restructuration durable de l'agriculture. Ce faisant, nous accordons une grande attention aux personnes en situation de crise ou de conflit.

Une organisation durable et résiliente des systèmes agroalimentaires nécessite une coopération de tous les acteurs dans le sens d'une intégration intersectorielle entre par exemple l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, l'énergie et la santé. Il faut pour cela aussi

La mise en œuvre du droit à une alimentation adéquate constitue un principe directeur de l'action du gouvernement fédéral. Une alimentation non assurée ou inadéquate nuit à la santé de l'être humain. Elle entraîne des revers dans la politique de développement, des dégradations des économies nationales et une déstabilisation des sociétés, phénomènes qui se répercutent également sur l'Allemagne.



Le gouvernement fédéral œuvre pour opérer une transformation vers des systèmes agricoles et alimentaires durables et résistants.

améliorer la gouvernance mondiale des systèmes agroalimentaires, et notamment des organisations alimentaires et agricoles des Nations Unies et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Plusieurs objectifs pourront ainsi être atteints : une agriculture produisant des aliments nutritifs mais moins de gaz à effet de serre et préservant la biodiversité. En même temps, une protection active du climat contribue à garantir la production et à mettre en œuvre le droit à l'alimentation, en tout premier lieu pour les petites agricultrices et petits agriculteurs particulièrement concernés. Une restructuration durable vise également à assurer une plus grande indépendance des systèmes agroalimentaires locaux et régionaux face aux crises et aux conflits mondiaux. Étant alors mieux adaptés à la crise climatique, ces systèmes peuvent davantage contribuer à la sécurité alimentaire de la population locale. Pour que cela ne vire pas au protectionnisme

avec les effets de pénurie qui en résulteraient, le gouvernement fédéral multiplie ses efforts pour parvenir à des échanges s'effectuant sur un pied d'égalité et à la suppression des restrictions commerciales, y compris des barrières non tarifaires sur les marchés agricoles mondiaux. Ces efforts portent aussi sur une réorientation des chaînes d'approvisionnement, le développement d'une production locale durable et la diminution des pertes post-récolte.

» La mise en œuvre du droit à l'alimentation demeure un principe directeur de l'action du gouvernement fédéral. Afin d'atteindre cet objectif, le gouvernement fédéral contribuera activement à améliorer encore l'architecture de la sécurité alimentaire mondiale et agira au premier plan avec ses partenaires à l'échelon international.

- » Dans la politique agricole nationale, le gouvernement fédéral mettra en œuvre de manière ciblée des mesures sans effet de distorsion sur les échanges, tout en s'employant pour que le processus de réforme de la Politique agricole commune de l'UE se poursuive dans des conditions commerciales conformes au droit de la concurrence. De même, nous œuvrons dans le cadre des négociations de l'OMC pour une limitation des subventions faussant les échanges.
- » Le gouvernement fédéral a rejoint la Coalition « Faim zéro » et alignera ses dépenses dans le domaine de la sécurité alimentaire mondiale sur les champs prioritaires qu'elle a définis. Nous nous mobiliserons également pour que tous les participants au Système d'information sur les marchés agricoles du G20 cofinancent le système et fournissent des informations relatives à leur production agricole et leurs stocks.
- » Le gouvernement fédéral insiste par ailleurs pour empêcher les restrictions à l'exportation susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur les prix mondiaux des denrées alimentaires ou obtenir qu'elles ne s'appliquent pas aux achats du Programme alimentaire mondial des Nations Unies. De même, nous souhaitons augmenter la production de protéines végétales ainsi que l'utilisation de circuits des nutriments régionaux, à l'échelle mondiale comme au sein du G7 et de l'UE.
- » Le gouvernement fédéral s'emploie au renforcement de la recherche agricole internationale. Dans ce contexte, nous visons une coopération avec les acteurs du système d'innovation agricole ainsi que les petits agriculteurs et agricultrices dans les pays partenaires. Notre objectif est de promouvoir les technologies et les méthodes de gestion permettant une agriculture durable qui soit respectueuse du climat et de la biodiversité, et axée sur les communautés locales. Nous soutiendrons également la mise en place de coopérations de recherche sur l'alimentation mondiale entre les établissements de recherche agroalimentaires dans les pays partenaires et ceux en Allemagne.
- » Le gouvernement fédéral renforcera le cadre de la recherche sur l'amélioration des plantes. Nous ferons progresser notamment la culture de variétés robustes et à haut rendement adaptées au climat et au site. L'Allemagne peut jouer à cet égard un rôle pionnier dans la recherche en Europe. Ce faisant, nous tiendrons également compte des opportunités et des risques que présentent de nouvelles techniques de culture, par exemple la méthode CRISPR/Cas.
- » Le gouvernement fédéral entend organiser les mesures d'urgence à court terme et de soutien à moyen terme de manière à ce qu'elles contribuent à une transformation à long terme vers des systèmes agroalimentaires durables. Ces mesures viseront à promouvoir la production locale durable dans des systèmes intégrés, à diversifier la production de plantes cultivées et, de ce fait, à réduire les dépendances aux importations.
- » Le gouvernement fédéral souhaite renforcer encore son appui au Programme alimentaire mondial des Nations Unies et à d'autres acteurs humanitaires. Il fournit par ailleurs un soutien accru à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et au Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour parvenir à une transformation à long terme des systèmes alimentaires.



La prévention mondiale des pandémies et une réponse rapide à celles-ci sont elles aussi essentielles pour garantir la sécurité humaine.

Amélioration de la prévention mondiale des pandémies

La pandémie de Covid-19 a fait apparaître très clairement la vulnérabilité de tous les États et de l'ensemble des échanges internationaux. Pour assurer l'efficacité de la prévention des pandémies, le gouvernement fédéral poursuit une approche globale de la santé (« Une seule santé ») qui tient compte des liens et interactions étroits entre la santé des personnes, des animaux et de l'environnement. Dans cette optique, le gouvernement fédéral aidera ses partenaires mondiaux à mettre en place une prévention des pandémies, à créer des systèmes de santé nationaux inclusifs, numériques et résilients, ainsi que des soins de santé de base. De plus, il contribuera par son savoir-faire au travail des organisations internationales responsables de l'approche « Une seule santé ».

Parallèlement, nous allons renforcer notre résilience nationale en garantissant à long terme les soins médicaux dans notre pays et nos chaînes

La prévention mondiale des pandémies et une riposte rapide sont essentielles pour garantir la sécurité humaine. Se préparer aux pandémies et les combattre sont donc des missions qui relèvent également de la politique de sécurité. Le manque de soins de santé restreint sensiblement une prévention efficace des pandémies et aggrave les problèmes tels que la faim, la pauvreté ou le retard de développement. Dans un monde connecté, la préparation aux pandémies ne pouvant se faire qu'à l'échelle mondiale, le gouvernement fédéral continuera de renforcer son engagement international dans ce domaine. Nous intensifierons les mesures de préparation aux futures pandémies et de lutte contre celles-ci, développerons l'architecture mondiale de la santé et améliorerons les systèmes d'alerte précoce.

d'approvisionnement. Pour ce faire, il est important d'éviter les dépendances, notamment en diversifiant les importations, en préservant et développant nos propres capacités de production et les capacités de production européennes de biens essentiels comme les médicaments et leurs précurseurs ainsi que les produits destinés au secteur de la santé.

En outre, nous souhaitons améliorer la détection précoce des pandémies et des risques de zoonose ainsi que les investissements dans la recherche-développement en matière de sécurité. Nous améliorerons notre capacité à réagir aux demandes d'aide d'autres États, notamment de nos voisins européens, grâce à de meilleures structures de coordination au sein du gouvernement fédéral et à des échanges étroits dans l'Union européenne. Nous encouragerons par ailleurs la formation de spécialistes en détection et lutte contre les épidémies.

À l'échelon européen, le gouvernement fédéral s'efforcera d'obtenir une meilleure coordination des mesures de préparation et de riposte à de futures pandémies, au sein de l'UE en particulier dans le cadre du programme « L'UE pour la santé », par l'intermédiaire de l'Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA) et dans l'application de la nouvelle stratégie de l'UE en matière de santé mondiale.

»Le gouvernement fédéral fera progresser la mise en œuvre du Pacte pour la préparation aux pandémies adopté en 2022 sous présidence allemande du G7.

»Le gouvernement fédéral agira en faveur d'une OMS renforcée aussi financièrement dans le cadre du système des Nations Unies.

»Le gouvernement fédéral soutient le nouveau Centre d'information de l'OMS sur les pandémies et les épidémies à Berlin en tant que plateforme d'analyse et d'utilisation rapides des données relatives aux pandémies.

»Le gouvernement fédéral s'engage pour intégrer dans une architecture mondiale de la santé des éléments centraux de l'initiative multilatérale ACT-A pour la lutte contre la pandémie de Covid-19, en étroite concertation avec l'OMS, afin que la communauté internationale puisse réagir plus vite et plus efficacement aux futurs risques sanitaires et qu'un accès équitable aux vaccins, aux médicaments et aux biens médicaux soit assuré à l'échelle mondiale.

»Le gouvernement fédéral soutient le Fonds de lutte contre les pandémies de la Banque mondiale. En même temps, il s'emploiera à faire adopter des règlements de droit international plus contraignants en lien avec les pandémies, surtout dans le cadre des négociations portant sur un nouvel accord relatif aux pandémies et de la réforme des dispositions sanitaires internationales.

Façonner ensemble la sécurité intégrée

Une Politique de sécurité intégrée nécessite des ajustements de notre politique pour faire face aux nouveaux enjeux.

Cette stratégie de sécurité doit en outre également contribuer à consolider la culture stratégique en Allemagne et servir de point de départ à un débat de société. L'objectif du gouvernement fédéral consiste à développer dans la société entière une conception bien ancrée de la sécurité intégrée. Il s'agit de comprendre ensemble ce qui doit être fait pour préserver et renforcer la sécurité et la liberté de l'Allemagne afin de pouvoir assurer la robustesse, la résilience et la durabilité de notre pays et de notre politique.

À cette fin, le gouvernement fédéral entretient également des échanges réguliers avec le Bundestag allemand et les Länder sur les questions ayant trait à la sécurité nationale et à la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité nationale. De plus, il entend mener un dialogue citoyen permanent sur ces thèmes.

Car nous tous sommes responsables de la sécurité dans notre pays, et nous tous avons une contribution à y apporter. Ensemble, nous façonnons activement l'avenir d'une Allemagne robuste, résiliente et durable.



Crédits photographiques

Couverture : gettyimages - NicoElNino ; p. 5 Presse- und Informationsamt der Bundesregierung, Thomas Köhler ; p. 6 Bündnis90 Die Grünen ; p. 8 Florian Gaertner/photothek.de ; p. 8 Bundeswehr/Julia Kelm ; p. 8 picture alliance/dpa/Marcus Brandt ; p. 8 picture alliance/Zoonar ; p. 10 picture alliance/Zoonar ; p. 12 picture alliance/AA/Metin Aktas ; p. 14 picture alliance/photothek ; p. 16 BBK ; p. 18 Janine Schmitz/photothek.net ; p. 21 Bundeswehr/Christian Vierfuß ; p. 22 NATO ; p. 25 picture alliance/Eibner-Pressefoto, Roger Buerke ; p. 26 picture alliance/Flashpic, Jens Krick ; p. 28 Bundeswehr/Anne Weinrich ; p. 31 2022 Bundeswehr/Mario Bähr ; p. 32, 33 Bundeswehr/Tanja Wendt ; p. 34 Bundeswehr/Tom Twardy ; p. 37 picture alliance/SZ Photo, Natalie Neomi Isser ; p. 41 A. Spangenberg/EUCAP Sahel Niger/ZIF ; p. 43 GIZ/Hamish John Appleby ; p. 46/47 picture alliance/imageBROKER, Schoening ; p. 49 Thomas Trutschel/photothek.net ; p. 51 GIZ/Florian Kopp ; p. 53 picture alliance/dpa, Marcus Brandt ; p. 58 DLR (CC-BY 3.0) ; p. 60 DLR (CC BY-NC-ND 3.0) ; p. 63 Bundeswehr/Francis Hildemann ; p. 65 picture alliance/dpa ; p. 66 GIZ ; p. 67 picture alliance/Jochen Tack ; p. 69 picture alliance/Rupert Oberhäuser ; p. 71 gettyimages - Kobus Louw ; p. 73 gettyimages - NicoElNino

Mentions légales

Éditeur

Ministère fédéral des Affaires étrangères, Werderscher Markt 1, 10117 Berlin
www.auswaertiges-amt.de, poststelle@auswaertiges-amt.de

Version

Juin 2023

Réalisation

ressourcenmangel GmbH, 10997 Berlin

Imprimé par

Bonifatius GmbH Druck | Buch | Verlag, 33100 Paderborn

Possibilité de commande

Publikationsversand der Bundesregierung
Postfach 48 10 09, 18132 Rostock
Téléphone : +49 (0)30 18 272 2721
Fax : +49 (0)30 1810 272 2721
publikationen@bundesregierung.de

Commande via le téléphone en langue des signes :

gebaerdentelefon@sip.bundesregierung.de

Commande en ligne :

www.bundesregierung.de/publikationen

D'autres publications du gouvernement fédéral peuvent également être téléchargées ou commandées sur :

www.bundesregierung.de/publikationen

Ce document est publié par le gouvernement fédéral dans le cadre de son travail de relations publiques.

Il est distribué gratuitement et n'est pas destiné à la vente. Les partis et les équipes de campagne ne peuvent l'utiliser pendant une campagne électorale ou à des fins de publicité électorale, que ce soit dans le cadre des élections du Bundestag ou des parlements régionaux, des élections communales ou européennes.



www.bundesregierung.de
www.auswaertiges-amt.de